

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68e ANNEE — No 14

REDIGE EN COLLABORATION

SAMEDI 5 JUIN 1920

SILOUETTES PARLEMENTAIRES

L'HONORABLE WILLIAM LYON MACKENZIE-KING

Lorsque la Convention Nationale Libérale, tenue à Ottawa au mois d'août 1919, eut promulgué son évangile politique, elle avait accompli le premier devoir qui lui incombait. Il lui restait cependant à choisir celui qui devait être reconnu Chef Suprême de toutes les forces du parti.

Plusieurs concurrents se disputaient l'honneur de succéder à Sir Wilfrid Laurier, mais nul ne pouvait prévoir à l'avance quel serait l'heureux titulaire, ayant le droit de commander aux phalanges libérales.

L'Honorable D. D. MacKenzie, l'Honorable Georges P. Graham, l'Honorable W. S. Fielding et l'Honorable Mackenzie-King furent les quatre candidats sérieux à ce poste honorifique. Chacun des candidats avait des partisans actifs et dévoués, et, au début de la votation, les délégués cherchaient avec anxiété à faire triompher l'homme de leur choix.

Après quelques tours de scrutin, la lutte se résuma entre l'Honorable M. Fielding et l'Honorable M. King. Finalement ce dernier l'emporta par une majorité de 47 voix. On vit alors les candidats défaits monter à la tribune à tour de rôle. Ils félicitèrent l'heureux vainqueur et lui promirent leur concours enthousiaste.

Quel était donc l'emprise du vainqueur sur la délégation venue des quatre coins du Canada? Elle provenait de trois sources différentes.

M. King était reconnu comme une autorité sur la question ouvrière. Après avoir rempli la charge de député-Ministre du Travail, il avait été appelé à présider à ce département lors de sa fondation. Pendant les quelques années qu'il avait siégé comme Ministre, il avait prouvé sa maîtrise parfaite de la délicate question qui consiste à équilibrer le capital et le travail. Il était universellement estimé pour sa gentillesse et pour son entière bonne foi. Chaque fois qu'il avait eu à prendre position entre les capitalistes et les ouvriers, il avait toujours trouvé la meilleure voie à suivre. Sa droiture, son énergie, les ressources de son intelligence et de son cœur, lui avaient gagné l'estime, la confiance, la sympathie et le respect de tous ceux avec qui il était venu en contact.

Après la défaite du gouvernement Laurier en 1911, défaite qui avait privé M. King de son mandat, l'ancien Ministre du Travail continua comme de plus belle, à se tenir au courant de la question sociale. Sa réputation se répandit aux Etats-Unis et les administrateurs de l'institut Rockefeller retirèrent les services de M. King dans le département du Travail.

Quand la guerre éclata en 1914, et que l'industrie américaine fut en proie à toutes sortes de troubles par suite de la propagande allemande, M. King fut appelé pour offrir une solution aux difficultés qui surgissaient partout. Les capitalistes comme les ouvriers suivirent la direction qui leur fut suggérée par M. King, et les uns et les autres ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de celui qui a pacifié comme par enchantement, les esprits troublés et prêts à recourir à tous les excès.

Les magnifiques états de service de M. King dans le difficile problème de la question sociale, ont été le premier élément de son succès devant la Convention Nationale Libérale d'Ottawa.

La deuxième raison du triomphe remporté par M. King, c'est qu'il est dans la force de l'âge et qu'il est capable d'une somme énorme de travail. Agé de 47 ans, doué d'une santé robuste, menant une vie régulière, étudiant consciencieusement tous les problèmes qui intéressent l'humanité, travaillant passionnément, classifiant en son cerveau équilibré les multiples connaissances qu'il a accumulées, maniant la parole avec une élégance de bon aloi, argumentant avec souplesse, chaleur et conviction, M. King est un chef politique dont la nomination s'imposait. Aussi sa nomination a-t-elle été acceptée avec satisfaction par l'opinion publique.

Ses nombreuses qualifications personnelles et ses multiples connaissances ne lui auraient pas donné le poste qu'il détient aujourd'hui si M. King n'avait pas eu le troisième élément qui a contribué plus que tout autre à assurer son triomphe.

Cette troisième cause de l'élection de M. King, c'est son inaltérable dévouement à Sir Wilfrid Laurier dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Quand la victoire eut abandonné le drapeau libéral au 21 septembre 1911, les libéraux anglais croyaient que la défaite de Laurier ne serait que temporaire. Mais après le commencement des hostilités en Europe, et surtout après que le gouvernement Borden eut inauguré sa campagne ultra-loyaliste et ultra-impérialiste, ces mêmes libéraux anglais réalisèrent que Laurier ne pouvait plus ramener son parti au pouvoir. Nous assistâmes alors aux défections multiples de tous les principaux lieutenants de Laurier dans la Chambre des Communes. Il y eut bien quelques libéraux anglais qui semblaient encore rester en communion d'idées avec le Vieux Chef, mais c'est en hochant la tête et comme à reculons qu'ils suivaient encore le parti libéral. La presse du pays, à la solde du gouvernement ne mentionnait plus même le nom du parti libéral, elle appelait "lauriéristes", ceux qui appuyaient encore Sir Wilfrid.

Au milieu de la débandade, Mackenzie-King resta fidèle au Vieux Chef, et jamais il ne cessa de défendre sa politique et de lutter pour son triomphe.

Le 17 décembre 1917, Laurier fut écrasé par les machinations de l'unionisme, par la loi des élections de guerre et par les manipulations du vote des soldats.

Puis ce fut la conscription qui fut amenée. Laurier prit encore une fois position contre le gouvernement et il livra sa dernière bataille parlementaire. Il la perdit.

Malgré ce nouvel échec, Mackenzie-King affirma de nouveau son attachement à Laurier.

Aussi quand la Convention Nationale Libérale de 1919 eut à choisir un successeur à Laurier, la délégation de la Province de Québec, se rallia presque unanimement autour de la candidature de M. King. On peut dire sans hésitation que le nouveau chef doit son élection à notre Province. C'est d'ailleurs ce que tout le monde politique reconnaît.

Nous n'avons pas à regretter le choix qui a été fait. C'est la première session à laquelle M. King agit officiellement comme chef de l'opposition et sa direction a déjà accompli des résultats merveilleux.

Il a gagné le concours unanime de tous ses partisans, il a détaché les Fermiers-Unis du gouvernement Borden, il a, chaque fois qu'il en a eu l'occasion attaqué avec succès la forteresse gouvernementale. Il est courtois dans la discussion, mais il porte de rudes coups à ses adversaires. Il discute avec dignité, mais il est des plus agressifs. Il prêche d'exemple par son assiduité aux séances et par le travail ardu qu'il s'impose.

L'opposition se sentant bien dirigée, poursuit activement la campagne et elle relance le gouvernement jusque dans ses derniers retranchements. Le gouvernement déjà fortement ébranlé, succombera sous les coups répétés que lui portent ses adversaires.

Bientôt l'unionisme aura vécu et le parti libéral triomphant reprendra les rênes de l'administration ayant comme Premier Ministre, l'Honorable William Lyon Mackenzie-King.

OGLA

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le Budget continue à occuper l'attention de la Chambre des Communes, et la taxation qui s'est alourdie sur le consommateur a son écho dans la chambre populaire. Tout le monde comprend que notre extravagante participation à la guerre mondiale, nous a imposé des obligations que nous devons assumer. Il est regrettable cependant que le gouvernement Borden ait créé un système de taxation qui atteindra la masse des consommateurs, permettant comme toujours aux millionnaires de s'esquiver.

Pendant la guerre, c'est la masse populaire qui a fourni le gros de l'armée, pendant la paix c'est encore la masse populaire qui supportera le poids de la taxation. Quand le peuple réalise que c'est toujours lui qui doit faire des sacrifices, il n'est pas surprenant que le malaise général envahisse les couches profondes de notre population.

Il eut été pourtant bien facile de faire la conscription de la richesse, comme on a fait la conscription du sang. Mais pour en arriver là, il aurait fallu s'attaquer aux profiteurs, et c'est ce à quoi le gouvernement Borden pense le moins. Il peut taxer le peuple, mais il se refuse absolument à troubler la paix de ses mignons.

Les entrepôts frigorifiques regorgent de produits de toutes sortes, et il aurait été possible de passer une loi pour contraindre les profiteurs de vendre ces produits au consommateur. Le gouvernement aime mieux taxer.

Il y a quelques semaines, on a jeté dans le fleuve St-Laurent des centaines et des milliers de tonnes de produits qui étaient devenus impropres à la consommation et l'accumulation de denrées alimentaires se poursuit sur une plus grande échelle qu'auparavant. Le gouvernement reste immobile et il refuse de faire quoique ce soit.

Si vous consultez les chiffres officiels, vous trouverez que le Canada possède aujourd'hui une quantité de sucre supérieure à celle qu'il a jamais eue. Cependant le sucre augmente de prix de jour en jour et nul ne peut prédire quand s'arrêtera cette hausse exorbitante. Le gouvernement s'occupe aucunement de cette question pourtant si importante pour la population.

L'inaction du gouvernement sur cette question des profiteurs, constitue un véritable scandale. Déjà, les Fermiers-Unis ont retiré leur appui à M. Borden, et le 26 mai, deux députés ministériels ont déclaré leur opposition résolue au système préconisé par le Ministre des Finances. Leur exemple, me dit-on, sera probablement suivi par d'autres, et la majorité normale du gouvernement sera passablement diminuée quand viendra le vote sur le Budget.

M. Borden a fait cette constatation, aussi désire-t-il abrégier la session. Jeudi dernier le 27 mai, il proposait que la Chambre commence ses séances du matin et ses séances du samedi. Il vient d'arriver et il veut déjà proroger. Il a passé tout le temps de la session à se promener et voilà maintenant qu'il voudrait mettre fin aux travaux de la Chambre.

Réellement M. Borden est remarquable par son manque absolue de décence.

Prétextant la nécessité pour la députation de retourner à ses affaires personnelles, le Premier Ministre, pour faire plaisir à ses partisans de l'Ouest, a décidé de raccourcir la session.

Mal lui en prit. Le chef de l'opposition s'opposa énergiquement à cette motion et il fit voir 1o que le Budget n'était pas encore adopté; 2o que le 4ème volume du rapport de l'Auditeur Général n'avait été fourni à la Chambre que depuis 9 jours; 3o que l'ordre du jour comportait 12 projets de loi dont la Chambre n'avait pas encore pris connaissance; 4o que toute la législation amenée par le gouvernement jusqu'à ce jour, n'était que pour amender la législation des 3 dernières sessions, où le gouvernement avait attendu la fin de chaque session pour faire adopter hâtivement une législation mal préparée; 5o qu'avec 3 séances par jour et 6 jours par semaine, la députation était physiquement incapable de faire son devoir en votant intelligemment sur les questions qui lui étaient soumises.

Devant ce réquisitoire formidable, le Premier Ministre dut opérer une honteuse reculade: ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière.

Quel gâchis et quelle farce! Le gouvernement unioniste a perdu non-seulement la confiance du public, mais de jour en jour il perd la confiance de ses partisans dans la Chambre. Sa majorité s'effrite sous les coups répétés que lui porte l'opposition.

Toujours sur la brèche les députés libéraux font leur devoir avec entraînement. Du premier au dernier ils luttent avec énergie pour abattre l'assemblage vermonlu qui se cramponne au pouvoir.

Du côté ministériel, la désunion ronge les flancs de l'unionisme et les partisans du gouvernement sont divisés en deux camps. Les uns veulent que M. Borden s'en aille pour céder sa place à Sir Thomas White. Les autres exigent le départ de Borden pour faire asseoir l'Honorable Arthur Meighen à sa place. Ils ne s'entendent que sur une question: c'est le départ immédiat de Borden.

C'est la question à l'ordre du jour.

Il est un autre sujet qui agite aussi les partisans du gouvernement: c'est l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Avant le retour de Sir Robert Borden, il était pratiquement décidé que l'indemnité sessionnelle serait portée à \$4,000. Mais depuis que le Premier Ministre a repris la direction de son parti, la presse ministérielle a reçu l'ordre de critiquer cette augmentation. Le Premier Ministre se retranche derrière les journaux et il a cru pendant un instant qu'il avait ajourné indéfiniment cette brûlante question.

Mais ses partisans lui ont bientôt fait voir leur mécontentement.

En effet, quand il s'est agi de voter la mesure nommant un représentant officiel à Washington, 32 députés toriques d'Ontario se sont absentés. Le gouvernement a failli être défait, puisqu'il n'a réussi qu'à obtenir une infime majorité de 5 voix.

Le lendemain branle-bas général, convocation d'urgence, semonce en règle. Mais les députés ministériels ne se sont pas laissés intimider. Ils ont répondu carrément que si le gouvernement ne voulait pas augmenter l'indemnité, comme il l'avait promis, les députés étaient obligés de s'occuper de leurs affaires personnelles.

Il paraît maintenant que M. Borden désireux d'éviter une défaite imminente, serait disposé à reconsidérer sa décision.

Au cours du débat, l'Honorable M. Ballantyne a déclaré que les élections générales n'auraient pas lieu avant 1922 ou 1923. Pour se maintenir au pouvoir, le gouvernement devra pacifier ses partisans et il ne faudrait pas être surpris si M. Borden proposait d'augmenter l'indemnité sessionnelle dès la présente session.

Que l'indemnité soit augmentée, ceci peut-être prolonger la vie de ce gouvernement moribond, mais son sort est scellé. Sans être prophète, on peut assurer que le gouvernement unioniste élu par la fraude en 1917, sera défait, sur un vote de non-confiance, avant l'expiration de son mandat.

OGLA

Procès Bouchard et Godard vs Armand Boisseau

SUITE DU TEMOIGNAGE DE ARMAND BOISSEAU

Q.—Vous vous êtes contenté de cette déclaration de madame Benoit?
R.—Mon Dieu! Je la croyais digne de foi.

Q.—Vous n'êtes pas allé au-delà pour voir monsieur Chartier et savoir si c'était bien l'ordre qu'il avait reçu?
R.—Je suis allé voir monsieur Chartier pour savoir les livraisons faites, je lui ai demandé si c'était vrai qu'il n'avait pas livré ses ordres d'avril, il m'a dit: oui. Je ne me rappelle pas si j'ai demandé si c'était en vertu d'un ordre de la Commission, je crois qu'il m'a dit que oui; je lui ai mentionné le cas de madame Benoit.

Q.—Quand vous êtes allé voir monsieur Chartier, c'était après la conversation avec madame Benoit?

R.—Oui.

Q.—Monsieur Saul Cadoret, c'est le même qui a été entendu dans cette cause-ci?

R.—Oui.

Q.—Lorsque vous avez référé à Monsieur Morin, à Monsieur Pothier, à Monsieur l'abbé Langelier, comme ayant rappelé ce qui s'était passé à la commission scolaire ou à l'Évêché, ce sont les mêmes qui ont été entendus ici?

R.—Oui.

Q.—Prétendez-vous qu'ils ont dit autre chose que ce qu'ils ont dit sous serment?

R.—Je prétends qu'ils m'ont dit exactement ce que j'ai mis dans mon journal. Je ne voudrais pas être mal interprété. Quand je dis que Monsieur René Morin m'avait dit que la commission scolaire avait livré du charbon, je ne veux pas dire que monsieur Morin avait reçu un ordre comme secrétaire. M. Pothier m'avait dit à moi que c'était par une entente entre la commission scolaire et les commissaires, mais qu'il avait livré le charbon parce que le président de la commission locale, M. Bouchard, avait dit que c'était un ordre qu'il avait de prendre même tout le charbon, mais qu'il se contenterait de 50 pour cent.

Q.—J'ai bien fait de vous demander cela?

R.—Oui cela éclaire mon témoignage et ma position.

Q.—L'une des raisons qui vous ont poussé à publier ces articles-là, ce serait que vous seriez allé vérifier chez M. Chartier et que vous auriez là trouvé des renseignements sur M. Godard, M. Beaudet et M. Bouchard?
R.—J'ai même demandé quand j'ai été là, j'ai demandé à M. Chartier si l'ordre de M. Bouchard était un ordre d'avril. J'ai dit: comment se fait-il que c'est annulé pour Madame Benoit, et que lui fait remplir son ordre?

Q.—Vous avez dit cela à M. Chartier?

R.—Oui.

Q.—Comment se fait-il que l'ordre de madame Benoit est annulé?
R.—Oui, j'ai dit: ils se sont donnés des permis pour dix-huit ou vingt tonnes; c'est la remarque que j'ai faite tout haut.

Q.—Vous incluez M. Godard?

R.—C'est que j'ai constaté là qu'il avait plus que ses 70 pour cent.

Q.—Vous venez de dire que ce sont des permis?

R.—Cela comprenait tout le monde.

Q.—Dites-vous que vous avez vu chez M. Chartier un permis pour M. Godard?

R.—Non, les permis n'étaient pas livrés et M. Godard avait reçu la quantité, mais j'ai constaté par les livres chez M. Chartier que M. Godard avait eu plus que ses 70 pour cent.

Q.—Pour le moment, vous avez constaté chez M. Chartier que M. Godard avait reçu sa quantité au mois d'août?

R.—Oui.

Q.—Vous avez dit qu'il a eu plus que 70 pour cent?

R.—Je suis allé voir chez M. Proulx, personnellement, pour savoir quelle quantité il avait prise? Il m'a dit sept tonnes ou sept tonnes et demie ajoutant qu'il ne pouvait pas en mettre plus que cela dans son carré.

Q.—Vous êtes allé chez M. Chartier évidemment au commencement de novembre?

R.—Au cours de janvier, après que ces plaintes m'eurent été faites.

Q.—C'est après que les deux permis produits comme pièces D.18 et D.19 avaient été émis? Est-ce que vous les avez vus?

R.—Il n'y a pas de permis de M. Godard là-dedans, vous me demandez si j'ai vu ce permis-là?

Q.—Je vous dis que vous êtes évidemment allé là au commencement de novembre, puisque le jour où vous êtes allé là, vous avez vu les deux permis produits comme pièces D.18 et D.19, et que ces permis sont du 25 octobre?

R.—Je ne sais pas si c'est à ce moment que j'ai vu ces permis, je suis allé deux ou trois fois chez M. Chartier; c'est probablement au commencement de novembre que j'ai vu ces permis-là, excepté les douze tonnes du Théâtre Corona pour lesquelles je n'ai pas vu de permis.

Q.—Est-ce au commencement de novembre que vous êtes allé chez M. Chartier?

R.—Au commencement de novembre.

Q.—C'est là que vous avez vérifié la quantité que M. Godard avait eue au mois d'août?

R.—Parfaitement.

Q.—Vous saviez également que les permis avaient commencé à être donnés à la fin d'octobre 1918?

R.—Je n'ai jamais dit cela.

Q.—Vous ne saviez pas qu'ils avaient commencé à en donner à la fin d'octobre?

R.—Je ne le savais pas.

Q.—Vous ne saviez pas quand les permis ont commencé à être donnés?

R.—J'ai vu qu'ils avaient été donnés le 25 octobre parce que je les ai vus.

Q.—Vous ne savez pas quand les permis ont commencé à être donnés?

R.—La date exacte je ne la sais pas.

Q.—Quelle est la date que vous pensez?

R.—Je prends le 25 octobre.

Q.—Est-ce qu'il s'en était donné avant?

R.—Je ne sais pas.

Q.—Vous ne le saviez pas dans le temps non plus?

R.—Non, je sais que les gens se plaignaient.

Q.—Avez-vous jamais su que M. Godard a eu un permis de la Commission?

R.—Je n'en ai jamais vu.

Q.—Pourquoi avez-vous écrit: "La Commission en lui donnant 21 tonnes lui a pratiquement donné cent pour cent"?

Suite en quatrième page

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-THEODORE D'ACTON

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Michel Dumaine décédé à l'âge de 77 ans. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse née Lozeau Adélaïde, et 8 enfants: Laura, Anna, Alma, M.-Rose, Alice, Reina, Emile et Albert, ainsi qu'un frère M. Jules Dumaine de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu mardi au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rév. J. A. Monfret. Le notaire Daigault de St-Nazaire était à l'orgue. Le deuil était conduit par MM. Jules Dumaine, frère du défunt et Emile Dumaine, son fils. Les porteurs étaient MM. O. Marsan, Alf. Couture, I. Breault, W. Fontaine, O. Bonenfant et T. Nolin. Parmi ceux qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué la famille Dumaine Savoie Morin; MM. et Mmes Joseph Bruneau, Jérémie Bonneau, Montréal; M. Jules Dumaine, Shawinigan Falls; MM. et Mmes Cléophas Lemoine, L. de G. Daigault, Georges Bérard, Mme Lozeau, St-Nazaire d'Acton; M. et Mme Napoléon Lozeau, St-Guillaume d'Upton, M. et Mme Forest, St-Eugène de Grantham, M. Gagné des Etats-Unis; MM. et Mmes Téléphore Dumaine, Philias Fontaine, Alfred Milette, Alphonse Vincent, Théodore Dumaine et une foule d'autres.

Nous prions la famille Dumaine d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

Samedi dernier le feu détruisait l'habitation de M. Edmond Brunelle, cultivateur du bas du 7ème rang, on a réussi à sauver que très peu de choses. Heureusement les autres dépendances ont été préservées. Un sérieux accident est arrivé à M. Emmanuel Chartier par une explosion de gazoline, le malade est très souffrant et on craint pour sa vie.

LA PRESENTATION

Samedi dernier, 29 mai, s'endormait tranquillement dans le Seigneur Mlle Régina Chabot, fille bien-aimée de M. Wilfrid Chabot. La défunte était âgée de 18 ans et 10 mois. Clouée depuis trois longues semaines, sur un lit de douleur, dévorée par les ardeurs d'une fièvre brûlante, elle ne voulait jamais croire que l'ange de la mort pouvait jeter sur sa jeune et belle âme un oeil d'envie. Jusqu'à son dernier jour, c'est toujours avec répugnance qu'elle entendait parler de cet instant suprême on tout s'achève... on tout est fini... Mais à son heure dernière, se rendant compte elle-même que la fin approchait, c'est avec une admirable résignation chrétienne qu'elle fit le sacrifice de sa jeune existence, encore toute en fleur, et moissonnée tendrement un soir le plus pur et le plus radieux des jours de mai.

Pour la pleurer, la chère disparue laisse, avec son père et sa mère, ses frères, Ovide de St-Barnabé, Ernest, de Waterloo, Amédée, Victor, George, Roland et Antonio, et ses sœurs Ernestine, dame Irénée Loisel, Cécile, Léontine, Almoza et Alice.

Les funérailles ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis dans l'église de la Présentation, lundi 31 mai. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Léon Pratte, Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe. Le service divin fut chanté par M. l'abbé J. A. Laurence, curé de la paroisse, assisté de M. le chanoine Pratte et de M. l'abbé E. Théberge comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ernest Chabot, Irénée Loisel, Aurèle Morin et Donat Beauregard. Conduisait le deuil son frère aîné, M. Ovide Chabot.

Sur cette tombe, prématurément fermée, ont été déposés de nombreuses et généreuses offrandes de prières et de messes. Que le Dieu de Justice lui accorde sans mesure ses trésors de clémence et de miséricorde! Qu'il la reçoive dans son grand Ciel où du haut de la voûte azurée elle priera pour sa chère famille qu'elle laisse inconsolable et surtout pour ceux des siens qu'elle a quittés retenus au lit par la maladie, et qui n'ont pas même pu lui jeter un dernier regard d'éternel adieu... Et avec le courage et la résignation que donne la religion catholique c'est en soupirant: Au revoir! Au Ciel! que nous l'avons vue descendre dans la terre sacrée du cimetière de sa paroisse.

Qu'elle repose en paix!
Pie Jesu, Domine, Dona eis requiem...!

SOREL

Nous avons appris avec regret la mort de M. Victor Bourgeois, notaire de cette ville, décédé dans la nuit de dimanche dernier, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 39 ans. Il laisse, outre son épouse, Autoinette Monfils, quatre enfants. Le défunt jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Il a occupé plusieurs charges importantes, et toujours il a su accomplir son devoir.

COTEAU STATION

Albert et Annette, frère et sœur, âgés respectivement de 5 et 8 ans, enfants de M. Denis Labrecque, employé sur le Grand Tronc Pacifique, ont été victimes d'un accident qui leur coûtera peut-être la vie. Ils suivaient tranquillement la voie ferrée, non loin de la gare, quand un train, qu'ils n'entendaient pas venir, les frappa tous les deux. Le train stoppa; l'on n'eut pas plutôt ramassé les corps ensanglantés des petites victimes que M. Labrecque, qui était de service sur le train, les reconnut pour ses enfants. La douleur du père, en face d'une pareille catastrophe, est inexprimable. Avec l'aide de quelques amis, il conduisit chez lui ses enfants qui avaient échappé à la mort par miracle, et l'on manda en toute hâte le médecin. Ce dernier prodigua aux petits blessés ses meilleurs soins. Blessés tous deux à la tête et souffrant de blessures aussi graves sur le corps, on ne sait pas encore s'ils pourront vaincre le mal.

LAPRAIRIE

M. Jean-Baptiste Barbeau est mort subitement à sa demeure, samedi soir. M. Barbeau se sentit soudainement malade, après le souper. Un médecin fut immédiatement appelé, mais il n'arriva que pour constater que la mort avait déjà accompli son oeuvre.

ST-HUBERT

La police provinciale a été avertie qu'un vol considérable de volailles avait été commis à Saint-Hubert de Laprairie. Des cultivateurs ont porté plainte. On dit que 80 poules sont disparues. Les détectives présumant que des Bohémiens ou des gens de cirque sont coupables de ces vols.

COATICOOK

Mors qu'il s'amusait près de la rivière Coaticook qui coule dans la localité du même nom, en compagnie d'un petit compagnon, le jeune fils de M. Evangéliste Allaire, contre-maitre de l'endroit, s'est noyé vendredi dernier. Son cadavre a été retrouvé flottant près de la grève.

SHERBROOKE

Un très grave accident est survenu à Collinsville, sur le chemin Drummond, lundi midi. Gérard, âgé de 16 ans, fils de M. R.-F. Collins, cultivateur était à dompter un poulain, le tenant au bout d'un câble lorsque tout à coup la bête lui lança une ruade à l'abdomen. La victime fut transportée à l'hôpital St-Vincent de Paul par l'ambulance.

—La crise du papier et la difficulté de se le procurer, ont obligé la Cie Appleford Counter Check, à fermer ses portes, à Cookshire, ce qui fait qu'une foule de jeunes filles et nombre d'ouvriers sont actuellement sans travail dans cette petite ville.

MONTMAGNY

Un congrès de voyageurs à Montmagny

Les 25, 26, 27 et 28 mai dernier, avait lieu, en notre ville, le premier congrès annuel des voyageurs de la grande industrie d'instruments aratoires, La Machine Agricole Nationale, limitée. Les réunions ont eu lieu dans les bureaux de la compagnie, sous la présidence de M. Charles-A. Paquet, M. P.P. président et gérant général, et sous la direction de MM. Renaud et Baribeau, le premier gérant des ventes, et le second, chef de l'organisation des agents et voyageurs. Plusieurs conférences ont été données, sous forme d'instructions, par ces derniers et par les principaux officiers de l'industrie.

Mercredi soir, un dîner réunissait les congressistes, au nombre d'une vingtaine, et quelques invités, à l'hôtel Gamache. On remarquait, parmi les convives: MM. Charles-A. Paquet, Arthur-N. Normand, aviseur technique et directeur de la compagnie, Gagnon, ingénieur en chef, Rowland, surintendant des ateliers de machines agricoles, Verner, surintendant général, Renaud, Baribeau, J. O. Roy, contre-maitre général, Louis Larocque, Octave Painchaud, Maurice Guérin, Raoul Tur-

geon, Alex. Desbiens, Jean Charles Harvey, publiciste, C. Renaud, et plusieurs autres.

Appelé à adresser la parole, M. Paquet se dit heureux de voir le moment où notre grande industrie envoie des représentants dans toutes les parties du pays. "Vous allez travailler, dit-il, à l'expansion d'une entreprise vraiment nationale, contribuant ainsi à relever le crédit de notre pays et à augmenter la production que nous avons tant besoin d'intensifier pour diminuer les importations des articles de fabrication étrangère. Vous allez, par le fait, nous à retenir au Canada ses capitaux et sa population."

Il expliqua ensuite le fonctionnement des usines touchant brièvement aux divers ateliers: les fonderies, le laminoir, les forges, les ateliers mécaniques et des moteurs à gazoline, etc. Il recommanda aux voyageurs de se bien convaincre que les meilleurs éléments du succès sont toujours l'honnêteté commerciale et la franchise.

MM. Rowland, Verner et Harvey firent aussi de courtes allocutions.

Tous les territoires de la province de Québec seront convertis par les voyageurs de La Machine Agricole. La liste complète n'en sera connue que dans quelques jours. Pour le moment, nous savons que M. Octave Painchaud, de Saint-Rémi de Napierville, parcourra les districts de Richelieu et de St-Jean; M. Louis Larocque, de Farnham, les districts de Bedford et de St-Hyacinthe; M. Albert St-Martin, de Knowlton, les districts de Bedford et de Sherbrooke; M. Luc Pronovost, de Montréal, les districts de Joliette et de Trois-Rivières; M. Maurice Guérin, de Montréal, les districts de Labelle et Ottawa; M. Raoul Turgeon, de Lévis, les districts de Lévis et autres jusqu'à la Rivière du Loup; M. Alex. Desbiens, le district de la Gaspésie et les centres acadiens; M. D. Bertrand, de Saint-Victor de Tring, le district de la Beauce; MM. Bédard et Roy, de Sainte-Claire, le district de Dorchester.

Assurance-Feu

La Prévoyance, Compagnie d'Assurance, une Compagnie exclusivement canadienne, avec bureau principal dans l'Edifice de la Canada Life, est entrée dans le domaine de l'Assurance-Incendie comme compagnie indépendante en matière de tarifs.

La Prévoyance a établi un record extraordinaire de succès au cours d'une période de quinze années dans l'Assurance-Accidents et a récemment étendu ses affaires et ouvert des agences dans l'Ontario et les Provinces Maritimes.

La situation financière de cette Compagnie et ses progrès incessants devraient lui conquérir la considération des Assureurs et la confiance du public.

QUEBEC

La Garde Indépendante Champlain de Québec, compte vingt-cinq ans d'existence.

Pour marquer cet événement, un comité s'est chargé de l'organisation de fêtes grandioses qui feront époque dans les annales du bon "Vieux Québec".

Les gardes militaires canadiennes et américaines ont été invitées par la "Brigade des Gardes Indépendantes de Québec", à une grande convention.

Grâce à la bienveillance toute paternelle de S. G. Mgr R. E. Roy, auxiliaire de Québec, une messe en plein air sera dite sur les terrains de l'Exposition, dimanche le 4 juillet. Cette démonstration religieuse sera grandiose et un puissant chœur sous la direction de M. Jos. Vézina, fera les frais du chant. Les plus hauts dignitaires religieux, civils et civiques assisteront à la démonstration.

Il y aura représentation d'un pageant: "Une Page d'Histoire", en face de l'estrade centrale, sur les terrains de l'Exposition. Cent vingt-cinq personnages seront en scène.

Au programme de ces représentations, il y aura chœur de 150 fillettes et un autre de 200 petits garçons avec une grande revue de toutes les gardes prenant part à la convention ainsi que grand apothéose de Samuel de Champlain.

Ce pageant fera revivre une des plus belles pages de l'histoire du Canada.

Une grande cérémonie funèbre, à la mémoire des membres défunts de la Garde Champlain, aura lieu à l'église St-Roch.

Comme on le voit le programme de ces fêtes est fort attirant et nul doute qu'il y aura affluence considérable d'étrangers à Québec.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURE DU DEPART DES TRAINS

Sujet aux changements

*5.56 a. m. pour Montréal et les Etats-Unis. 4.00 p.m. et 7.00 p.m.

*9.55 a.m. x6.32 p.m. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

x1.30 p.m. pour Montréal et Beloeil. x6.20 a.m. x10.43 a.m. *5.22 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

HEURE DE L'ARRIVEE DES TRAINS

*5.51 a.m. de Portland et Sherbrooke.

*9.55 a.m. x6.22 p.m. *5.49 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest. 2.05 p.m.

* Tous les jours.
x Tous les jours dimanches exceptés
X Dimanches seulement.
+ Tous les jours, dimanches et samedis exceptés.
S Samedis seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à ERNEST-O. PICARD, 335, rue Laframboise, agent pour la ville, ou à F.-C. ROUVETTE, chef de gare.

PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapport il est reconnu qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre agent local M. J. E. Morin pour informations ainsi que vos billets.

Bureau de Billets.

Téléphone 70 92 Rue Mondor

Quebec Montreal & Southern

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de lundi, le 27 octobre 1919 le train No 60 arrivera de Sorel à St-Hyacinthe à 12.15 h. p. m., et partira à 2.30 h. p. m., pour Iperville et Noyan.

Le train No 61 quittera St-Hyacinthe, pour Sorel, à 2.00 h. p. m.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

L. J. Bourbeau, Agent S. Hyacinthe

Téléphone Bell 486

Ed. Plombier & Cie, PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P.Q.

E. LEMOINE, MECANICIEN

Succ. Garage St-Hyacinthe

Réparations de toutes sortes faites avec Soins et Promptement

Spécialité: Réparations d'Automobiles et de Clavicaphes.

145 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE

Tel. 7-11-344

Tél. Mag. 325 Tél. Rés. 593

P. RAVELLE

Successeur de B. Belanger

MARCHAND D'CHAUSSURES ET CUIR

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "Invictus"

135 Cascades - St-Hyacinthe, P.Q.

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.

LICENCIÉ EN COMPTABILITÉ

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

134 rue Durocher MONTREAL

Bureau à St-Hyacinthe Bureau à Montréal

9 RUE ST-DENIS ch. 55, 97 ST-JACQUES

Tel. Bell 141 Tel. Main 556

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

Téléphone 235 254 Cascades

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

"Il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier"

"La diversité doit être la première qualité d'un bon portefeuille".

Une combinaison des trois valeurs suivantes formera un portefeuille idéal qui vous rapportera une moyenne de

6%

Obligations industrielles absolument garanties.

La Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay

6 1/2%

Echéance échelonnées de 1928 à 1934.

(Intérêts payables au Canada ou à New-York)

Obligations municipales de premier ordre.

SHERBROOKE

6%

Echéances échelonnées de 1921 à 1935.

Obligations Paroissiales, dont la garantie est privilégiée sur toute autre et, dans le cas présent, représente 20 fois le montant de l'emprunt.

PAROISSE ST-AUGUSTIN

Dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

5 1/2%

Echéance 1925

CREDIT CANADIEN

(INCORPORÉ)

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Boite Postale 1180.

Tél.: Main 2926 et 2927

GROS PROFITS DANS LES CONSERVES DOMESTIQUES

Avant la guerre, la fabrication des conserves à la maison donnait des profits substantiels. Aujourd'hui, avec les prix élevés de tous les articles d'alimentation, cette fabrication constitue une véritable mine d'économies. La Mise en conserve à domicile n'est pas un problème si vous possédez

Un Appareil "UTILITY"



Le seul appareil qui donne satisfaction. Approuvé par les gouvernements, les collèges agricoles et les particuliers, il se paie rapidement par son travail. Garantie absolue. Simple—Robuste—Economique. Un enfant peut le faire fonctionner. Il sert aux démonstrations dans les écoles agricoles. Avec l'appareil UTILITY les fruits peuvent se mettre en conserves pratiquement sans sucre, ce qui constitue une économie considérable, étant donné le prix exorbitant du sucre.

L'appareil UTILITY se fait en trois dimensions. Vous pouvez mettre tous vos légumes et fruits en conserves — au temps voulu pour tous les besoins de votre famille — et vous procurer ainsi des produits de qualité supérieure pour tout l'hiver, puis vendre le surplus au plus haut prix du marché.

L'Association des Fabricants de Conserves Domestiques Limitée vous garantit de disposer de votre surplus. Vous n'avez à vous occuper que de la mise en conserves. Les boîtes, étiquettes, etc., vous sont fournies aux plus bas prix par l'Association.

Il y a un gros marché pour tous vos produits. Ne les laissez pas se perdre. Quelques dollars placés dans l'Utility vous permettent de devenir fabricant.

Ecrivez pour brochures, catalogues et tous renseignements. Hâtes-vous de retenir votre appareil, car la demande, cette année, promet de dépasser la production.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CONSERVES DOMESTIQUES LIMITEE.

60 rue Notre-Dame Est Montréal

AGENTS DEMANDES PARTOUT

JOS. BERTRAND

MAITRE-CHARRETIER

M. Jos. Bertrand, maître-charretier de cette ville, annonce au public qu'il s'occupe aussi de frais funéraires comme entrepreneur de pompes funèbres. Il est assisté de M. Antonio Dutilly qui a la gérance de ce département. M. Bertrand continue comme par le passé son emploi de charretier. Il sollicite le patronage de toutes les personnes qui voudront bien l'encourager.

S'adresser au

No 30 rue Lafranboise, ST-HYACINTHE Téléphone 310

J.N.O.

100 Filles Demandées

Pour la Fabrication des Corsets

BONS GAGES GARANTIS

FABRIQUE IDEALE AU DEPARTEMENT DE

VUE HYGIENIQUE

S'ADRESSER A LA

E. T. CORSET CO.

ST-HYACINTHE, P. Q.

FEMINA

PROPOS D'HIRONDELLES

*Près de leurs petites maisons,
Tout en surveillant la courée
Qui sera bientôt élevée,
Les oiseaux se disent: jasons!*

*Ce sont des hirondelles bleues,
Qui, pour retrouver leurs vieux nids,
Dès que nos cieux sont rajeunis,
Volent des centaines de lieues.*

*Dans le beau soleil du matin
Qui dissipe déjà les brumes,
Elles fouillent du bec leurs plumes
Luisantes comme du satin.*

*La conversation s'engage:
Continuel gazouillement
Qui roule musicalement:
C'est un chant bien plus qu'un langage.*

*Qu'ont-elles donc à se conter?
N'ayant pas de journaux pour elles,
Elles ignorent les nouvelles
Et ne peuvent les commenter...*

*Ce sont leurs petites affaires
Qui les occupent, comme nous.
— "Combien d'enfants? — Cinq. —
Peuh! — Et vous?"*

— Quatre soeurs, madame, et trois frères!

*Sept, alors? Et c'est, à vous voir,
Une première... tentative?
— Oui, madame. — Si jeune! Vite
Votre tendre époux à l'oeil noir!*

*— Tenez, regardez par la porte:
Sont-ils adorables? sont-ils
Mignons, charmants, fins et gentils?
N'ont-ils pas la taille assez forte?*

*— Mais c'est qu'ils ressemblent aux miens,
par une chaude et lumineuse jour-
née d'été, pendant que les cloches de
l'église voisine sonnaient à toute vo-
lée, Jeanne entendit tout à coup, sur
la droite comme venant du lieu saint
des voix très douces qui l'appelaient:
"Jeannette!" Personne ne se trou-
vait dans la direction d'où venait le
son, aussi l'enfant fut-elle prise de
frayeur. Les jours suivants, cet ap-
pel se renouvela; mais la peur de
Jeanne, loin de croître, ne tarda pas
à se calmer, car les voix étaient dou-
ces et tendres. Elle s'accompagnait
d'une grande clarté et aussi d'un par-
fum plus délicieux que celui des
fleurs. Jeanne comprit que ces voix
étaient d'origine céleste. Sa percep-
tion se précisa. Les voix étaient cel-
les de Farchange Michel, protecteur
du royaume de France, et de deux
saintes: Sainte Catherine et Sainte
Marguerite, dont les statues étaient
vénérées dans l'église de Domrémy.*

*— Voyez-vous mon mari qui plane?
Je tremble de la peur qu'il eut
Quand, l'autre jour, il lui fallut
Croiser ce sale aéroplane!...*

*Mais voici des cris d'affamés:
On réclame dans la famille!
La mouche heureusement fourmille
Et s'attrape les yeux fermés!*

*Elles montent dans l'air limpide,
Et gobent, gobent à plein bec,
Puis s'en reviennent vite avec
De quoi combler l'horreur du vide!*

*Elles remonteront toujours,
Elles redescendront de même...
— Ah, mon Dieu! faut-il qu'on les aime
Les fruits bénis de nos amours!*

Albert LOZEAU

EN CHEMINANT

Par un besoin impérieux de fatigues qui m'empêchent de trop penser à ce qui fut; je marche le long des sentiers, vers le bois, où je retrouve dans le calme de la nature, une bienfaisante accalmie qui me repose délicieusement.

Le ciel était, ce soir-là, d'un bleu pur, parsemé de nuages ouatés, blancs qui se suivaient comme des chaînes de montagnes neigeuses. Il faisait tiède, la brise apportait avec ses ailes des senteurs de fleurs, de ces fleurs promises par le printemps qui tarde... c'est vrai... mais ce soir-là était si beau, qu'on sentait le prélude des beaux jours qui vont venir!

J'allai lentement jusqu'au bois voisin. Le soleil qui se couche derrière la montagne a quelque chose d'intimement beau que j'aime voir chaque jour qu'il fait soleil. Je cueillai ici et là, dans la mousse, les timides violettes qui semblent dormir et qui ont eu la vaillance de pousser malgré la pluie, malgré le froid, afin de ne pas désappointer leurs petites amies qui, comme moi, ont le caprice d'en cueillir dès les premiers jours de mai les premiers bouquets.

J'admire le tableau riant et prometteur d'enchantements de la nature, et pour comprendre les beautés de la nature si prodigue, il n'est pas nécessaire d'être artiste; toutes celles qui cultivent dans leur âme un brin d'idéal, savent jour après jour cette multitude de petits bonheurs que le Créateur a semés sur les routes.

Que de coloris superbes éblouissent mes yeux! ce tableau du grand peintre est délicieusement beau, jusque dans ses nuances!

En cheminant, au retour, je vis un vieillard assis sur le seuil de sa porte, ses mains ridées et usées, tendues vers les derniers rayons, il se réchauffe; ses cheveux sont blancs comme les mugnets, ces petits carillons de bonheur qui embaument ma chambre bientôt, j'espère, car j'ai le caprice d'avoir bien à moi, un peu de printemps ou d'été, et les petits bouquets que je cueille ici et là, au hasard de mes promenades font les délices de mon nid. J'ai souri à ce bon vieillard dont l'attitude simple au premier regard m'a profondément émue ensuite. Ces mains tendues vers le soleil sont peut-être des mains qui prient, qui demandent à Dieu, l'aumône de quelques années encore? Car c'est triste de vieillir, surtout quand on sent que la vie s'en va peu à peu, ce qui est plus pénible encore, c'est peut-être la certitude de l'inévitable fin!

Je rentrai chez moi, un peu lasse, mais contente de cette lutte contre l'apathie qui me gagne quand je manque de soleil!!!

Des hirondelles s'abattent sur ma fenêtre. Peut-être construisent-elles leur nid tout près du mien!! Oh! comme j'en serais heureuse et douce pour les mamans-oiseaux. Je les gâterais de friandises pour que la nichée soit plus belle, et ce serait dommage, si effrayées par ma tendre sollicitude, elle s'enfuyaient ailleurs et que leur nid soit brisé!

Je pense que c'est un peu comme cela que nous bâtissons des rêves, toujours plus beaux, et par conséquent plus loin de la réalité, et combien impuissantes sommes-nous quelques fois, à protéger nos chères illusions contre la terrible réalité, contre la vie!

Sachons être prudentes et cherchons trouver le bonheur où il se trouve, c'est-à-dire dans la sécurité.

Soir de mai, 1920.

FRANCINE

Sainte Jeanne d'Arc

C'est à Domrémy, petit village de Lorraine relevant de la châtellerie de Vaucouleurs, que naquit Jeanne la libératrice. Elle appartenait à une famille de villageois, mais son père, Jacques d'Arc, jouissait dans son modeste milieu d'une grande considération; il était le doyen de la communauté.

Née à une époque où le royaume de France, livré par Isabeau de Bavière, était au trois quarts occupé par les Anglais, et habitant en des pays frontières, Jeanne devait recevoir dès son enfance, passée au milieu des guerriers de toutes armes, un apprentissage militaire qui lui servit plus tard dans l'accomplissement de son extraordinaire mission. Son éducation fut plus que rudimentaire. "Je ne sais ni A ni B", répétait-elle souvent.

Sa mère Isabelle Romée, nous dit Funk-Breutano, lui apprit à condrer et à filer et lui enseigna ses prières. Ame pieuse et vaillante, elle donna à sa fille une bague où se trouvaient gravés ces mots: Jhesu-Maria, que la Pucelle fera inscrire dans la suite sur sa bannière de linon blanc.

Jeanne avait trois frères, Jacquemin, Jean et Pierre, et une sœur Catherine.

En juin 1425, survint un événement important dans la vie de l'enfant, de qui il modifia le caractère. Jeanne était dans sa treizième année. A midi, dans le jardin de son père, par une chaude et lumineuse journée d'été, pendant que les cloches de l'église voisine sonnaient à toute volée, Jeanne entendit tout à coup, sur la droite comme venant du lieu saint des voix très douces qui l'appelaient: "Jeannette!" Personne ne se trouvait dans la direction d'où venait le son, aussi l'enfant fut-elle prise de frayeur. Les jours suivants, cet appel se renouvela; mais la peur de Jeanne, loin de croître, ne tarda pas à se calmer, car les voix étaient douces et tendres. Elle s'accompagnait d'une grande clarté et aussi d'un parfum plus délicieux que celui des fleurs. Jeanne comprit que ces voix étaient d'origine céleste. Sa perception se précisa. Les voix étaient celles de Farchange Michel, protecteur du royaume de France, et de deux saintes: Sainte Catherine et Sainte Marguerite, dont les statues étaient vénérées dans l'église de Domrémy.

A cette époque, non seulement les Anglais se livraient aux pires excès, mais des Français, les "Bourguignons", à la suite des ducs de Bourgogne, faisaient cause commune avec eux.

L'on vivait donc à Domrémy dans une angoisse incessante. A la moindre alerte, la population se réfugiait avec détail et instruments de labour, dans la "maison de l'He", sous le commandement de Jacques d'Arc. Détresse profonde qui n'enlevait pas à ses braves gens leur attachement à leur prince, au roi légitime.

A Vaucouleurs commandait, fidèle au roi, sans l'ombre au reste de sentiment, un singulier et pittoresque personnage, Robert de Baudricourt, Hardi soldat, rude capitaine, habile aux coups de main et aux embûches, et non moins experts aux ruses de la diplomatie, il s'était enrichi par deux fructueux mariages contractés successivement. Pour réduire ce soldat au front carré, seul adversaire qui émergeait encore en ces régions le duc de Bedford, régent de France pour son neveu, le jeune roi anglais Henri VI, venait de confisquer des terres que Baudricourt possédait dans la bailliage de Chaumont et de les donner au sénéchal de Nourguen, Jean de Vergy, qu'il chargeait par surcroît de conduire contre le capitaine de Vaucouleurs, mille hommes d'armes suivis de leurs valets, ribauds et guesmignars.

La cause du roi légitime semblait donc en ces cantons à son agonie, au moment où des voix lumineuses, glissant sur le feuillage d'un petit enclos de vert tendu, murmuraient aux oreilles d'une fille de dix-sept ans.

Ces voix lui parlaient, surtout à l'heure où le chant des cloches se faisait entendre à travers les champs. Dans la grande clarté qui l'entourait à ce moment, les yeux ravis de l'enfant distinguaient les divines apparitions; figures d'une surnaturelle beauté, surmontées de couronnes d'or. A leur arrivée, Jeanne faisait une

grande révérence; puis elle s'approchait d'elles, entourait de ses bras le bas de leurs corps qu'elle baisait avec respect. A ces corps lumineux elle faisait toucher l'anneau que lui avait donné sa mère. Après que les saints s'étaient évanouis, Jeanne baisait encore le sol aux endroits où leurs pieds l'avaient effleuré. Puis, rendue à la solitude, à la froide lumière de la terre, la jeune fille pleurait, la figure dans ses deux mains, tant elle aurait voulu que sainte Catherine et sainte Marguerite l'emmenassent avec elles au Paradis.

Elle répond d'abord à l'archange Saint-Michel qui lui dit de se porter au secours du roi:

— Monseigneur, que dites-vous? Vous me faites trop esbahie.

— Ceci ne vient point à propos...

— Mais le commandement qui lui est donné est trop clair pour qu'elle hésite à obéir.

C'est ainsi qu'au début du mois de mai 1428, Jeanne se rendit auprès de son oncle, Durand Laxart, qui demeurait à Burey-le-Petit. Elle en avait obtenu la permission de ses parents, car Jeanne n'aurait pas osé découvrir ses projets à son père, qui en avait eu vent par ailleurs et répétait à ses fils:

— "Si je savais que la chose advint, je vous dirais 'Noyez-la, et si vous ne le faisiez, je la noierais moi-même.'"

Après une semaine de séjour à Burey, la jeune fille déclara sa "mission" à son oncle. Elle lui demandait de la conduire auprès de Robert de Baudricourt, qui la mènerait vers le roi. Et comme Laxart s'étonnait d'un tel dessein:

— "N'est-il pas dit, répondit Jeanne, qu'une femme perdrait le royaume de France et qu'une pucelle le sauverait?"

Et tel était bien le dicton répandu dans le pays. Laxart le connaissait, et il y croyait vaguement, comme les gens du peuple croient à de pareilles prédictions. Celle-ci aussi bien se précisait. La femme qui avait perdu le royaume de France n'était-elle pas Isabeau de Bavière; pour quoi la jeune libératrice ne serait-elle pas Jeannette de Domrémy?

Accompagnée de l'oncle Laxart, elle partit donc pour Vaucouleurs, le 13 mai 1428. Cette première démarche ne fut pas fructueuse. Baudricourt se contenta de conseiller à l'oncle de "lui donner quelques bons soufflets, pour lui apprendre à se conduire." Jeanne fut donc forcée de retourner vers son père. Mais elle ne cessa de répéter: "Entre Coussey et Vaucouleurs, c'est-à-dire à Domrémy, il y a une jeune fille, qui, avant un an, fera couronner le roi."

Une seconde démarche eut plus de succès. Les Anglais devenaient plus menaçants; ils avaient mis le siège devant Orléans, ils étaient maîtres de Paris, et Charles VII n'était plus désigné que sous le nom de "roi de Bourges".

Baudricourt consentit enfin à recevoir Jeanne à la demande de deux ceuyers qui l'avaient accompagnée jusqu'à Vaucouleurs.

Baudricourt se laissa convaincre et lui donna une escorte qui devait l'accompagner jusqu'à Chonin.

Il lui donna une épée; les bonnes gens de Vaucouleurs se cotisèrent pour lui offrir un costume de page et aidèrent l'oncle Laxart à faire l'acquisition, pour sa nièce, d'un cheval vigoureux. Puisque aussi bien elle allait chevaucher et vivre parmi les hommes, Jeanne trouvait plus convenable d'être vêtue comme eux. Elle se fit couper, à la mode des varlets, les cheveux en rond par-dessus les oreilles. Baudricourt écrivit une lettre à Charles VII, qu'il fit partir par courrier. Et Jeanne quitta Vaucouleurs le 23 février 1429, pour rejoindre le jeune roi à Chonin.

La première étape se marqua à Saint-Urbain, où Jeanne logea dans l'abbaye dont le supérieur était parent de Baudricourt. Elle passa avec ses compagnons par Auxerre et Gien et arriva le 4 ou 5 mars, à Sainte-Catherine de Fierbois, au sud de la Loire, sa dernière halte avant Chonin.

De Fierbois, Jeanne fit écrire à Charles VII, une lettre où elle annonçait son arrivée. Le 6 mars, vers le milieu du jour, elle entra dans Chonin.

La terrible défaite, subie le 12 février auprès de Rouvray Saint-Denis, et connue sous le nom de "Journee des Harengs", semblait avoir porté le dernier coup aux Valois. Orléans était sur le point de succomber sous les attaques des Anglais.

Comment croire qu'en de telles circonstances, une fille de campagne put apporter en ses jeunes mains la résurrection et le salut! Ni la lettre écrite par Baudricourt, ni celle que Jeanne avait fait partir de Fierbois, n'étaient parvenues au roi; elles n'avaient pas franchi le cercle de ses familiers. Jean de Metz, cependant, et Bertrand de Poulengy parlaient

avec une conviction communicative à tous ceux qu'ils abordaient.

"Il me semble, disait au roi un de ses conseillers, qu'il ne peut mal advenir d'une audience consentie à la dite Pucelle."

Le roi se décida à recevoir la Pucelle.

Elle fut introduite auprès de lui le 5 mars, à la nuit tombante. Près de trois cents chevaliers remplissaient la salle du château, où cinquante torches répandaient leur lumière en brillant; des bouffées érôpotaient sous le manteau de la haute cheminée conservée jusqu'à nos jours. Jeanne s'avança vers le roi. Son sentiment très fin, et dont elle donna tant de preuves par la suite, le lui avait indiqué parmi la foule.

L'attitude de la jeune fille, était très simple, très calme; elle était si sûre de sa mission. Elle restait modeste et avenante. Elle dit à Charles en s'inclinant:

"Très noble Dauphin, je suis venue de la part de Dieu pour vous aider, vous et votre royaume."

Sa voix douce et claire, sa beauté modeste dans la fleur de sa dix-huitième année, ses mouvements jeunes et francs, prévenaient en sa faveur. "Roi, lui disait la Pucelle, soyez toujours humble et doux envers Dieu, et il vous aidera."

Charles VII se promenait le lendemain sur les bords de la Loire avec ses conseillers, quand il s'arrêta, surpris de voir avec quelle grâce et quelle assurance la Pucelle venue de Vaucouleurs y courait une lance sur un destrier. Le jeune duc d'Alençon, qui accompagnait le Prince, en fut frappé au plus vif. De ce jour, il ne cessera d'être pour Jeanne un ami sûr et dévoué.

Elle s'était acquise, d'autre part, la bienveillance d'Yolande d'Aragon, reine de Sicile, la belle mère de Charles VII, femme d'un esprit droit et sensé, et qui exerçait sur l'esprit de son gendre l'influence la meilleure.

à suivre

UNIQUE AU MONDE

Résultat de quatorze années de recherches scientifiques précédées de vingt-cinq années d'études préparatoires ininterrompues.

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille plastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette preuve avec succès recevra \$500.00 pour couvrir ses dépenses.

Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

Si l'anesthésie locale utilisée pour insensibiliser localement et sans aucun danger est merveilleuse, le procédé suivi pour compléter le travail séance tenante l'est davantage. Il a fallu de nombreuses années d'observation incessante et de pratique expérimentale pour combiner scientifiquement les quinze ingrédients chimiques requis pour obtenir un résultat parfait.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

PARLONS SCIENCE

10 Caoutchoucs divers pour les dentiers.

Dans les annonces dentaires publiées depuis quelques années, il existe de nombreuses erreurs, probablement involontaires, mais qui trompent néanmoins le public. Concernant les matériaux employés dans les dentiers, on réclame se but les flans pour des caoutchoucs aux noms pour le moins curieux de: "Whalebone", "Poussière d'Or", caoutchouc "Base Naturelle", caoutchouc "Incessable" etc., etc.

Tout caoutchouc dentaire contient d'abord 48 parties de caoutchouc brut pour 24 parties de soufre; à part cela, chaque manufacturier possède ses propres secrets pour les couleurs et les matières inertes ("loaders" ou "fillers") qu'il faut ajouter à la masse pour contrôler la contraction. Par conséquent, tout caoutchouc dentaire quelle que soit sa couleur et malgré les affirmations de l'artisan qui l'emploie, n'est jamais pur, mais contient toujours une grande quantité de "loaders" ou "fillers" pour en corriger le retrait. L'action, pour le moins indécise de jet d'un dentier sur le parquet pour ébahir les clients sous prétexte de démontrer la pureté du caoutchouc employé, est injustifiable.

20. Caoutchouc "Poussière d'Or".

Cette dénomination qui est la traduction des mots enregistrés: "Gold Dust" est un caoutchouc dont l'apparence rutilante du matériel fini est due à de la poussière d'aluminium employée comme "loaders" ou "fillers". De la poussière d'or; point. Cependant on a pu lire longtemps cette étrange et amusante annonce: "Le prix variera suivant la quantité d'or que contiendra votre dentier."

30. Caoutchouc "Base Naturelle".

Ce caoutchouc semble être un des favoris pour fabriquer ces dentiers à couleur désagréable que quelques rares professionnels lancent habilement sur le marché. Il est réputé très pur par ces pseudo-experts.

Voici ce qu'il donne à l'incinération:

a) Caoutchouc pur (matière première) incinéré, donne 3 pour cent de cendres.
b) Caoutchouc Base naturelle (préparé pour dentiers) incinéré, donne 60.95 pour cent de cendres.

Le résultat immédiat est que ce fameux caoutchouc "Base naturelle" contient au moins 57.95 pour cent de matière inerte non volatilisable.

REMARQUE.—Rien ne justifie le surplus d'argent demandé pour l'emploi de tel ou tel caoutchouc; ni le prix de revient au dentiste, ni la couleur, ni la pureté, ni la réclame de supériorité comme force de cassure, ni les spécifications du manufacturier.

40. Celluloid.

Le celluloid, inventé par l'anglais Parke en 1855, fut abandonné comme base de dentier (à cause de ses nombreux désavantages) sitôt l'apparition du caoutchouc vulcanisé. Quelques praticiens viennent de le ressusciter comme la plus grande nouveauté présentée au public, avec des prix tels que pour le peu de gens qui s'y font prendre: "ça paye".

50. Efficacité.

Vingt-deux années de recherches en art dentaire, des voyages d'études souvent répétés, le contact constant avec les sommités de la profession en Amérique, les 10 premières années de réclusion totale dans la science, années qui ont amené les découvertes les plus transcendantes à date; toutes ces raisons réunies, font accourir les clients de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis aux bureaux du Dr J. N. PAUL FOURNIER.

Un expert-spécialiste en mécanique dentaire (l'un des plus habiles qui soient au Canada) à son emploi depuis 25 ans et qui a visité à loisir avec lui les laboratoires les plus réputés et les plus considérables qui soient aux Etats-Unis, préside à tous les travaux de prothèse exécutés dans ses laboratoires.

Le public est ainsi assuré d'obtenir dans ses bureaux une satisfaction aussi complète que la science peut fournir.

PARAITRA PLUS TARD, LE RESULTAT DE TRAVAUX SUR L'OR, LES DENTS EN PORCELAINE, LA CONFECTIION DES DENTIERES, ETC.

BUREAUX DU DR J. N. PAUL FOURNIER

SAINT-HYACINTHE, QUE.

TELEPHONE 40

Assurance-Automobiles

Responsabilité Publique—Dommages Matériels

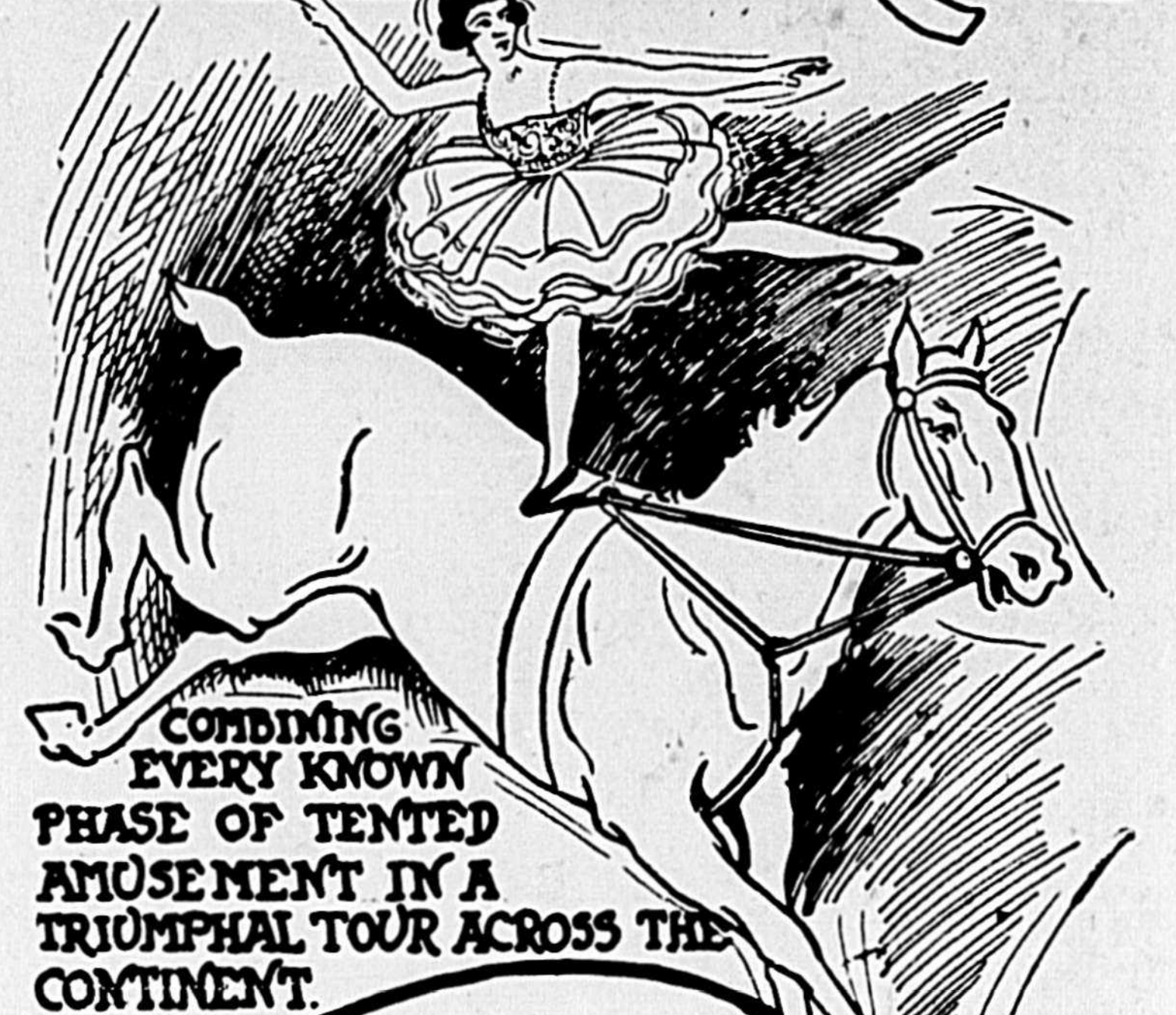
"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1628 et 1627 J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Parade de 5 milles sur la rue à 10.30 a. m.
Terrain du Cirque : PARC LAFRAMBOISE.

LAGENBECK & WALLACE CIRCUS



COMBINING EVERY KNOWN PHASE OF TENTED AMUSEMENT IN A TRIUMPHAL TOUR ACROSS THE CONTINENT.

HUGE CAGES OF WILD ANIMALS
THRILLING, DEATH-DEFYING FEATS

The WORLD'S GREATEST
ARRAY OF AFRICAN MARVELS

WONDER SHOW DE LUXE

Pour les billets en ville, s'adresser à la
Pharmacie Brodeur, 165 RUE CASCADES.

R.—Quand il a pris son charbon en juillet, il était commissaire du combustible, il s'était donné un permis lui-même.

Q.—Vous affirmez qu'il s'est permis lui-même?

R.—Le fait de tolérer comme commissaire et de se prendre lui-même du charbon équivalant à un permis qu'il s'était donné, c'est-à-dire qu'il s'était servi lui-même.

Q.—Avez-vous d'autres explications à donner que ce que vous dites-là?

R.—J'ai dit que la Commission Locale du Combustible n'était pas sensée ignorer que les commissaires avaient des quantités de charbon chez eux, ces gens-là étaient coupables alors qu'ils avaient 70 pour cent et plus de charbon, de donner des demi tonnes aux autres.

Q.—Déclarez-vous que la Commission a donné des permis à M. Godard?

R.—J'entends par permis que ces gens ne pouvaient pas ignorer que M. Godard avait eu une quantité de charbon en juillet, quand il l'a eue, la commission existait.

Q.—Vous avez donné toute votre explication?

R.—Oui c'est toute mon explication.

Q.—Vous ne tenez pas à avoir plus de temps là-dessus?

R.—Pas du tout.

Q.—Pendant que nous sommes dans cet article là, il vaut autant prendre un peu plus loin, "Théâtre Corona", celui-là, il ne pouvait pas y avoir de doute?

R.—Il a été contremandé cet ordre-là.

Q.—Vous aviez vu le 25 octobre 1918, le permis produit comme pièce D. 17 et vous en avez fait prendre la photographie?

R.—Oui.

Q.—Comment expliquez-vous que dans cet article vous dites qu'au cours de décembre, le Théâtre Corona a donné un ordre pour douze tonnes?

R.—Je suis allé au bureau de M. Chartier au cours de décembre, M. Chartier m'a dit que l'ordre de douze tonnes donné par M. Bouchard avait été contremandé. J'ai compris qu'il avait été donné en décembre. Il est possible qu'il y ait une erreur de quelques jours dans les dates, mais le fait existait quand même.

Q.—L'ordre de douze tonnes a été donné en décembre?

R.—Le 25 octobre.

Q.—C'est un permis?

R.—Oui.

Q.—Vous avez fait une étude approfondie de la Loi du Combustible?

R.—Oui.

Q.—Ce n'est pas à vous que j'ai besoin d'expliquer la différence entre les permis que la Commission donnait et l'ordre que les consommateurs donnaient aux vendeurs de charbon?

R.—Pas du tout. La différence n'existe pas beaucoup, parce que le permis mentionne: "vous donnerez à un tel telle quantité de charbon" les permis équivalaient à un ordre. Je vais chez le marchand et j'ordonne douze tonnes, le permis donne douze tonnes.

Q.—"Permis vous est donné de livrer une demi tonne de charbon"?

R.—Alors je ne puis donner un ordre pour une tonne et demie.

Q.—Vous venez de dire que la pièce D. 15 était un ordre?

R.—Aux commerçants de charbon de livrer, tandis que vous voyez que le document démontre que c'est une autorisation de livrer une demi tonne.

LE JUGE

Q.—Dans le cours de décembre 1918, le même Théâtre Corona donnait un ordre pour douze tonnes de charbon Egg?

R.—Oui.

Q.—La Commission avait-elle donné un permis au Corona pour douze tonnes de charbon?

R.—Si c'est cela, la situation véridique serait changée, le consommateur ne pouvait pas donner d'ordres dans ce temps-là, les marchands avaient ordre de ne pas les remplir.

Par Mre RINFRET

Q.—L'ordre avait été donné au mois d'avril.

LE JUGE

La Commission a donné un permis au mois d'octobre.

Par Mre RINFRET

Q.—Vous avez été informé que l'ordre fut plus tard annulé et vous dites que la raison est facile à deviner?

R.—Pour moi les raisons que je devine, ce sont les menaces que M. Chartier avait faites dans *La Tribune*, elles m'avaient été mises à l'oreille, on avait compris que c'était mieux de canceler l'ordre, mais c'était aisé de deviner.

Q.—C'est cela que vous voulez faire comprendre?

R.—En outre de cet article, cela courait partout dans le public que la Commission se servait: que le Théâtre Corona et que *Le Chânon* s'étaient servis. Quand ils ont vu cela, ils ont jugé que c'était assez pour faire canceler l'ordre.

Q.—C'était cela que vous voulez faire comprendre?

R.—Oui.

Q.—Savez-vous quand il a été annulé cet ordre-là?

R.—Dans le cours de décembre.

Q.—D'après vous, c'est à la suite de cet article de M. Chartier de *La Tribune* paru le 13 décembre, produit comme exhibit D. 16?

R.—A la suite de cet article ou d'un autre, il y en a eus plusieurs d'écrits là-dessus.

Q.—Qu'est-ce qui vous a porté à attendre jusqu'au 18 janvier 1919 pour faire connaître au public de St-Hyacinthe ce que vous connaissiez dès le commencement de novembre 1918?

R.—Avant d'entreprendre ces articles, il fallait m'enquérir de l'exactitude de tous les faits mentionnés dans le journal afin de ne pas être pris en mauvaise foi, je voulais le dire dans l'intérêt public.

Q.—Avez-vous fait d'autres démarches que celles que vous avez dites au cours de votre témoignage en chef?

R.—Je suis allé aux sources autorisées pour avoir des documents.

Q.—Vous les avez déjà tous?

R.—Je suis allé chez M. Chartier au cours de décembre par exemple, j'ai vu que les permis du Théâtre Corona et de M. Bouchard étaient du 25 octobre, je les ai vus au commencement de novembre j'ai eu tous les renseignements, mais avant d'entreprendre mes articles je voulais d'abord m'informer à toutes les sources pour être absolument exact. C'est là que j'ai décidé d'aller à St-Jean et à Sherbrooke.

Q.—Cela prend une demi-journée?

R.—Je ne puis pas laisser le bureau tous les jours.

Q.—C'est tout ce que vous avez à dire sur ce point-là?

R.—Oui.

Q.—De quelle façon avez-vous fait la déclaration à l'assemblée qui a été tenue publiquement et dont vous avez donné un rapport dans votre journal? Le 18 janvier 1919 à l'effet que vous étiez prêt vous-même à délivrer le charbon à St-Hyacinthe suivant les prix donnés dans les tableaux qui paraissent dans l'article du 11 janvier?

R.—M. Bouchard était à disputer cette question là et mentionnait que les tableaux que j'avais mis dans mon journal étaient absolument faux, mensongers et que je trompais les gens avec cette question-là; alors je me suis levé et j'ai tenté de prouver ma bonne foi et convaincre les gens que ces chiffres étaient exacts. J'ai dit: je suis prêt à déposer le montant nécessaire dans les mains de la corporation pour me rendre responsable et pour livrer à la cité de St-Hyacinthe, la quantité et la qualité de charbon aux prix mentionnés dans ces tableaux-là.

Q.—Vous étiez prêt à courir le risque de la différence.

R.—J'étais convaincu que cela ne coûterait pas plus cher.

Q.—Vous êtes encore convaincu?

R.—Exactement.

Q.—C'était évidemment un point culminant dans cette assemblée que cette déclaration que vous faisiez devant toute la ville de St-Hyacinthe?

R.—C'est une question d'appréciation pour ceux qui étaient à l'assemblée. Je voulais démontrer que ces prix étaient exacts et que j'étais prêt à les rencontrer.

Q.—Cela a dû faire sensation dans le public?

R.—Je le crois.

Q.—Cela a dû être le point le plus important de l'assemblée?

R.—Il y a eu bien des questions.

Q.—Étaient-ce le point le plus important de l'assemblée?

R.—Je ne sais pas, c'est au public à décider cela, pour moi, cette déclaration était faite pour démontrer ma bonne foi et la conviction que j'avais que les prix étaient exacts.

Q.—Comme c'était dans ce but que vous aviez entrepris une campagne contre les commissaires?

R.—J'avais entrepris la campagne avec l'intention que les citoyens ne paient pas plus cher, quand le conseil de ville s'était fait donner le pouvoir de vendre.

Q.—Je viens de lire de nouveau un rapport que vous avez fait vous-même de cette assemblée là?

R.—Il est possible que cela soit M. Gaudreau; j'ai pu jeter quelques notes à M. Gaudreau.

Q.—En tous cas, vous l'avez vu avant qu'il paraisse?

R.—Au moment où il a paru, je l'ai lu, je l'ai endossé et je l'endosse encore.

Q.—Je ne trouve pas un mot de cette déclaration?

R.—Il n'était peut-être pas nécessaire de le dire.

La salle était comble, le public le savait.

Q.—Vous êtes certain d'avoir fait la déclaration?

R.—Absolument positif.

Q.—Elle a évidemment échappée aux oreilles de M. Gaudreau si c'est lui qui a fait le rapport?

Suite au prochain numéro

Culture des betteraves
tourragères

La culture des betteraves fourragères a pris une grande extension dans beaucoup d'endroits depuis que les navets sont attaqués par la hernie, qui cause de telles pertes. Il y a très peu d'insectes et de maladies qui nuisent à la betterave et lorsqu'elle est bien cultivée, cette racine donne d'immenses quantités de nourriture succulente, si nécessaire pour l'entretien du bétail pendant l'hiver et le printemps.

Il est essentiel de se procurer de la bonne graine, saine, fraîche, bien nourrie; il existe actuellement dans le commerce de gros stocks de graine cultivée au pays même et de la meilleure qualité possible. La betterave exige beaucoup d'attention, elle doit donc être semée sur un sol très bien ameubli au commencement même de la saison. Elle vient très bien dans l'assolement de cinq ans que voici: orge ou grains mélangés, betteraves fourragères, céréales avec semis de trèfle et de graminées, foin et pâturage. On applique au chaume d'orge à peu près la moitié de la fumure, 12½ tonnes, que l'on enfouit à la charrue en automne; le reste, 12½ tonnes est incorporé au sol dès que celui-ci est en état d'être travaillé au printemps. Lorsque, après un bon ameublissement, le sol est friable et souple, on le met en billons peu élevés, espacés de trente pouces et l'on aplatit légèrement ces billons avec une perche de clôture. On sème alors la graine à une profondeur d'un pouce et demi à raison de quatre à six livres à l'acre, suivant sa qualité. Un très bon instrument pour ce travail est le semoir Planet Junior. Après les semailles, on passe un lourd rouleau pour affermir la terre autour de la semence, afin que celle-ci puisse se produire suffisamment d'humidité pour germer. Dans une période de sécheresse, il est bon de semer le soir, la terre restera humide plus longtemps autour de la graine. Le point le plus important c'est de semer la graine assez profondément pour qu'elle ne sèche pas et de bien tasser le sol autour de la graine. On gagnera à prendre un peu plus de temps et à se donner un peu plus de peine pour bien faire les semailles, même si l'on devait aller jusqu'à faire une tranchée à la grappe et à tasser la terre sur la graine avec les pieds.

Dès la levée des plantes, on binera à la grappe ou au cultivateur à bras. Ce cultivateur passe par-dessus les rangées et bine les deux côtés à la fois. On fait ensuite passer la bineuse à cheval toutes les semaines ou après toutes les grosses pluies jusqu'à ce que les tiges des betteraves recouvrent bien le sol. Les binages bien faits et réguliers conservent l'humidité, détruisent les mauvaises herbes et stimulent ainsi beaucoup la production. On éclaircit les plantes à environ dix pouces dans les rangées lorsqu'elles ont quatre feuilles et on les sarcle une deuxième fois avant que les racines commencent à grossir.

L'arrachage des betteraves doit se faire avant l'arrivée de rudes gelées. Il ne faut pas les couper de trop près, de peur qu'elles ne saignent, et les manutentions doivent se faire avec soin, si elles doivent être conservées longtemps. Il faut beaucoup de ventilation en cave, car comme toutes les autres racines, les betteraves sont encore en vie et exigent de l'air. La "Jaune intermédiaire" se récolte facilement; c'est une des betteraves qui rapportent le plus. Elle contient une grosse quantité de matière sèche.

J. A. Clark,

Le nourrisseur automatique
ou trémis pour les porcs

On entend souvent dire que c'est une perte de temps et d'argent que de soigner les porcs mieux qu'on n'a l'habitude de faire sur la ferme ordinaire; si le cultivateur n'a pas d'aide expérimentée et qu'il est obligé de payer cette aide, quelque pauvre qu'elle soit, aussi cher que de la bonne main-d'oeuvre, alors on ne peut guère le blâmer de tenir ces propos.

L'élevage d'un petit nombre de cochons rapporte presque toujours, mais pour obtenir un plus gros revenu, il faut prendre les moyens de réduire la main-d'oeuvre au minimum, surtout parce que, dans un cas comme dans l'autre, les cochons ne recevront que le moins d'attention possible. Un de ces moyens est de laisser les cochons se nourrir eux-mêmes, dans une trémie ou "nourrisseur automatique" où ils puisent une quantité limitée d'aliments secs chaque fois qu'ils en ont envie. Ce système est utile pour l'éleveur qui élève un grand nombre de pores aussi bien que pour le petit cultivateur qui a mille autres occupations sur la ferme et qui trouve que le soin des cochons est la pire de toutes. Celui-ci trouvera peut-être que la trémie est très utile, surtout parce qu'elle permet de réduire les dépenses.

Voulant obtenir des renseignements précis sur l'emploi de la trémie, la ferme expérimentale d'Agassiz, C.-B., a fait en ces dernières saisons, des expériences sur ce point. Nous avons comparé la trémie à la mangeoire ordinaire. En ce qui concerne le coût de la nourriture, les résultats montrent qu'il n'y a que très peu de différence entre les deux, mais en ce qui concerne la question de la main-d'oeuvre, on ne saurait méconnaître l'avantage de la trémie. Nous comptons continuer cette comparaison jusqu'à ce que nous ayons des résultats absolus et précis, mais, jusqu'à date, les avantages de la trémie paraissent être tout à fait évidents.

Cet appareil peut être employé avec avantage pour toutes les sortes de pores à l'engrais. On peut aussi s'en servir dans l'alimentation des jeunes truies, jusqu'à l'âge où elles sont aptes à reproduire. Il ne convient pas cependant pour les animaux reproducteurs adultes.

La trémie se recommandant par bien des avantages l'un des plus importants de ces avantages est le fait que le pore est, de tous les animaux de la ferme, celui qui se fait peut-être le mieux à ce système. L'emploi de la trémie ne peut guère être recommandé lorsqu'on ne garde que de un à trois pores, mais lorsqu'on en a une dizaine, alors ce système mérite d'être essayé. Enfin, comme moyen de réduire les frais de main-d'oeuvre, la trémie se montre bien supérieure aux méthodes d'alimentation à la main.

K. MacBran,
Adjoint au Régisseur.
Ferme expérimentale, Agassiz, C.-B.

MONTREAL

Il y a eu, samedi matin, à la Basilique de Montréal, de nombreuses ordinations aux ordres mineurs et majeurs et à la prêtrise. Sa Grandeur Mgr Gauthier officiait. Ont été faits prêtres:

MM. les abbés Alfred Coallier, Urgel Caumardin, Henri Grégoire, Joseph Hudon, Paul Jarry, Paul Aimé Lafortune, Ange-Albert Melançon, Conrad Prévost, J.-F. Ernest Rivet, Louis-Philippe Roy, de Montréal, M. l'abbé Moïse Minnie d'Ogdensburg.

M. l'abbé Charles Dobre, Père de S.-Edmond, de Burlington.

DEPOTS A PRIMES

Intérêt de 6% par an
payé 3% tous les 6 mois

Augmentation du Capital déposé, au moyen de primes annuelles de 4%

DEPOTS GARANTIS

Renseignements fournis à demande par le
Comptoir Mobilier F.-C.
B. de P. 549, Montréal

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Limitée
Montmagny, Qué.

Sachons nous connaître! Préférons les nôtres! Appuyons une industrie canadienne telle que

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Ltée

Ayant commencé la série complète des instruments aratoires, cette industrie a pour but, avant tout, d'offrir au public les produits les plus perfectionnés qu'il y ait sur le marché.

Ses techniciens et ses ingénieurs prennent le temps nécessaire pour faire un outillage des plus perfectionnés et donner à la fabrication la direction la plus sûre, la plus moderne, la plus exécutive et la plus économique.

RESERVEZ-LUI VOS COMMANDES

L'atelier des instruments d'exploitation forestière est actuellement en pleine activité.

Demandez à vos fournisseurs, LES HACHES, LES PIQUES et autres OUTILS A MAIN de la marque "NATIONALE".

Des agents sont demandés, dans toutes les paroisses.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Limitée Montmagny, Qué.

Ouvriers Demandés

BONS SALAIRES

S'adresser à la manufacture

Raymond Manhasset

NOTES LOCALES

En ville

M. J. A. Chévrette de Sutton, était à St-Hyacinthe pour affaires mardi.

Étaient en ville samedi dernier, MM. J. B. Messier de St-Barnabé-Sud et Joseph Bergeron de St-Jude.

En voyage

Sont partis depuis le 21 mai courant, pour une vacance de trois semaines à Boston et Worcester, États-Unis, M. et Mme Théodore Hébert, de la maison Thos. Hébert, Eng. de cette ville.

Prochain mariage

On annonce pour le 15 juin prochain le mariage de Mlle Bernadette, fille de M. et Mme Théodore Hallé de cette ville à M. Louis Jalbert de Québec.

Pas de faire part.

Naissances

A Ste-Rosalie le 1er juin, l'épouse de M. Albert Simard, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Raoul Marcel, Parrain et marraine, M. et Madame Raoul Burque, de St-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 mai l'épouse de Georges Frégaunt, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Yvette, Jeanne, Marcelle.

Parrain et marraine M. et Mme Joseph Corbeil, oncle et tante de l'enfant.

Quilles

Les champions et détenteurs de la coupe, MM. Majeur et Lassonde, de la Philharmonique se sont fait enlever leur titre mercredi dernier par MM. Chagnon et Lord dans une joute de quilles la plus excitante encore vue cette année.

Nous félicitons les jeunes vainqueurs de leur exploit, car ils avaient à faire face à de redoutables adversaires.

Fête patronale

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe célébrera sa fête patronale.

Dimanche le 13 juin 1920, départ des salles de la société à 10.30 a. m., pour se rendre à l'église de la paroisse Notre-Dame où aura lieu la messe à 11 a. m. Le parcourus en allant se fera par les rues Mondor, St-Antoine, St-François, Cascades, Bourdages et Girouard à l'église Notre-Dame. Le retour se fera par les rues Girouard, Bourdages, Héloïse, Després, Girouard jusqu'au bureau.

Le Comité

En retraite

Nous apprenons de source officielle que Mlle Aurélie Gaudreau, l'épouse de Marie Scapulaire, va se retirer d'affaires d'ici à quelques jours.

Elle dit qu'elle va finir ses jours dans une maison de pension pour les vieillards.

Accident d'autos

Mardi soir, M. L. G. Lalime se promenait en automobile, en compagnie de Mme Lalime, de leur genre, M. H. O. Cadorette et de leur fille, Madame Cadorette.

Ils montaient la rue Ste-Anne, à une allure assez rapide quand, arrivés à la rue Girouard, leur automobile a été frappée en flanc par l'automobile de M. Durocher.

Comme résultat, Madame Lalime s'est frappé la tête sur un des soutiens de la couverture de l'auto, et elle a perdu connaissance. Les autres occupants des voitures n'ont reçu que de légères contusions.

Les dommages aux automobiles elles-mêmes sont considérables.

Triste mort

M. Athanas St-Jean, boucher, demeurant à St-Simon de Bagot, mais tenant un étal au marché de cette ville, a trouvé la mort dans des circonstances pénibles, mardi après-midi.

On venait de relever une grange de quelques pieds à l'aide de vis. Quand est venue la bourrasque, vers les quatre heures, les hommes se sont réfugiés à la maison, craignant pour cette grange qui était loin d'être solide.

Un moment donné, M. St-Jean s'aperçut qu'il avait oublié quelque chose, auprès de la bâtisse en question. Il s'y rendit de suite, tout juste à temps pour se faire écraser.

Les hommes ont pu le tirer de sa terrible position et le conduire à la maison, mais il est mort une demi-heure plus tard.

MARDI, 15 JUIN

Il ne faut pas oublier que c'est mardi, le 15 juin que les amateurs donneront leur grande soirée dramatique et musicale.

A en juger par le nombre de billets vendus, il y aura foule et ce sera tant mieux, car toutes les fois que nous avons assisté à des représentations qui en valaient la peine, c'était nos amateurs qui nous les donnaient.

Cependant il y a encore quelques bonnes places. On peut se les procurer à la Pharmacie Brodeur, où les billets et le plan de la salle sont déposés.

Un programme musical de tout premier ordre est préparé par la Philharmonique, sous l'habile direction du professeur Léon Ringuet.

Qu'on se le dise!

Noyade

Lundi, vers les 4 heures de l'après-midi, MM. Camille Arbour, Noël Bernard et Michel Mathieu, tous trois employés à la Banque Nationale, étaient allés prendre un bain dans la rivière Yamaska, vis-à-vis la propriété de M. Emile Bouchard, autrefois la demeure de l'hon. M.-E. Bernier, ancien député et ancien ministre. M. Arbour a nagé sur une distance de cent pieds peut-être, puis il a disparu sans que ses compagnons s'en soient aperçus.

Lorsque MM. Bernard et Mathieu ont réalisé le malheur, ils ont vite téléphoné au poste de police pour avoir du secours. Le chef Bourgeois s'est rendu sur les lieux, et a travaillé pendant près d'une heure avec l'aide d'un de ses constables pour retrouver la victime, mais sans succès. L'échevin Alphonse Benoit et le constable Tétraut, qui les ont remplacés, ont été plus heureux. Après quelques minutes de recherches ils ramenaient le corps à la surface. Le chef Bourgeois qui n'était pas encore parti a fait venir une ambulance pour transporter la victime à la morgue. M. le coroner Viger averti, a déclaré qu'il ne tiendrait pas d'enquête. M. Arbour, père, est parti pour Iberville, avec le corps de la victime, son fils.

St-Hyacinthe défait par Acton Vale par 2 à 1

Dimanche dernier le club de baseball de St-Hyacinthe est allé à Acton Vale jouer contre l'équipe de l'endroit. Ce fut la plus belle partie encore jouée à Acton depuis plusieurs années, mais comme toujours la partialité des arbitres fit pencher la victoire du côté du club local par le score de 2 à 1. Toussignant, dans la boîte pour St-Hyacinthe, retira 14 frappeurs au bâton et n'aurait qu'un seul coup sûr à ses adversaires. Si ce n'eût été de quelques erreurs coûteuses commises par ses coéquipiers, il aurait sûrement blanchi ses adversaires. Voici quelle était l'allégement de St-Hyacinthe:

Beauregard, 1 f.; Valin, 3 b.; Ed. St-Onge, s.s.; C. Fournier, 2 b.; A. Lord, c. f.; Eddie St-Onge, r. f.; Vid. Lord, 1 b.; Chicoine, c.; Toussignant, p.

Dimanche le club St-Hyacinthe ira à Upton, tous les partisans du club sont invités à l'accompagner.

Voici le score de la partie:

1 0 0 0 0 0 0 0 1 9 6
Acton-Vale:

0 0 0 0 0 1 0 1 2 1 4
Batteries: St-Hyacinthe, Toussignant et Chicoine; Acton-Vale: Proulx, Blanchard et Raiche.

Condolances

Extrait du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe tenue le vingt-huit mai mil neuf cent vingt, à trois heures de l'après-midi.

Sont présents Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Fontaine, Benoit, Guillet, Cheval, Solis et Lefebvre, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Guillet et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil municipal a appris avec regret le décès de la mère de leur estimé collègue, M. Joseph Godbout, et lui offre ses condoléances dans le deuil qui le frappe.

Une copie des présentes sera adressée à M. Joseph Godbout et aux journaux de la ville pour publication.

Extrait à St-Hyacinthe, le 28 mai 1920.

A. MESSIER,

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

Jugements

L'hon. Juge Martineau a rendu jugement, le premier du mois, dans cette cause en dommages instituée par Mlle Eva Gendron contre la cité, parcequ'elle avait fait une chute sur un trottoir glissant de la rue Cascades, à huit heures du matin.

Il ressort de ce jugement que les employés journaliers de la corporation ne peuvent être forcés de travailler plus à bonne heure que les autres. Dans les circonstances qui ont donné lieu au procès, ils ont commencé leur travail de réparation des trottoirs, à sept heures, et à huit heures, ils arrivaient à l'endroit où l'accident s'est produit. La cité n'ayant pas été coupable de négligence, la Cour a renvoyé l'action, mais sans frais, puis elle a exprimé l'espoir que la cité, à titre gracieux, vaudra bien payer à Mlle Gendron, les dommages réels qu'elle a subis et qui se sont élevés à \$17.

Dans la cause de Préfontaine contre Lareau, le demandeur réclamait le prix d'un tracteur et d'une charne vendus au défendeur au prix de \$1200.

Le défendeur se refusait de payer disant que le tracteur marchait mal et que la charne n'était pas neuve. La Cour a nommé un expert, M. Louis Morrier, de cette ville. Il est allé faire fonctionner le tracteur et la charne, puis il a fait rapport que tout marchait bien.

Il y a donc eu jugement pour le montant réclamé.

La cité avait poursuivi M. Bernard Brault lui réclamant trois cents et quelques piastres pour des dommages qu'elle a été obligée de payer à certains propriétaires du quartier No 5, parce que leurs propriétés ont été endommagées par la poussière venant des malaxeurs et concasseur dont se servait le défendeur pour préparer son asphalte.

M. Brault disait: par mon contrat la ville devait me fournir un terrain propice et elle m'a fourni celui-là. C'est donc elle qui doit payer les dommages s'il y en a eu.

La Cour a rejeté cette prétention du défendeur et il y a eu jugement pour le montant réclamé.

Pas de différence

Ghislaine. — Aimez-vous m'entendre chanter?

Arthur. — Beaucoup, cela me rappelle mon ancienne situation lorsque je travaillais dans un moulin à scie.

Mort étrange

Samedi, M. Joseph Adoré Saint-Roch, employé de chemin de fer, âgé de 23 ans, est arrivé à Saint-Hyacinthe, venant d'Ottawa.

Il s'est de suite rendu chez son barbier, M. V. Caouette, pour se faire raser.

Comme toutes les chaises étaient occupées, il a demandé au propriétaire la permission d'aller dans la chambre de toilette, disant qu'il désirait se laver les mains. Naturellement, la permission lui a été donnée.

Dès qu'une chaise fut libre, M. J. H. Morin, un des comptables de la corporation dit au barbier: St-Roch ne revient pas, donnez-moi donc son tour; ce qui fut fait.

M. Morin étant rasé, le barbier alla frapper à la porte de la chambre de toilette et dit à St-Roch: c'est ton tour. N'ayant pas de réponse, il ouvrit la porte et aperçut son client étendu sur le parquet, apparemment sans connaissance.

Le docteur Collette, appelé par téléphone, arriva une minute plus tard, pour constater que St-Roch était mort.

Le coroner Viger fut averti de suite et ordonna de transporter le corps à la morgue, ce qui fut fait.

Plus tard, dans la journée, il a permis de le transporter dans la famille de son frère.

Jusqu'ici, le défunt a toujours joui d'une santé parfaite.

On nous informe que le coroner va probablement tenir une enquête. Malheureusement, nous n'avons pas encore été capable de nous en assurer.

Le défunt a été inhumé à Ste-Rosalie, sa paroisse natale.

Décès

M. Georges Côté, qui faisait autrefois des affaires considérables à St-Hyacinthe comme manufacturier de chaussures, en société avec son frère, l'ancien maire, Louis Côté, sous le nom de "Côté et Frères" est décédé le 31 mai après quelques semaines de maladie, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse une veuve, née Lévesque, un fils, Louis, d'Ottawa, trois sœurs, savoir Mmes Vve Bouchard, de cette ville, Hector Bourgeois, de Mont-réal et Benoit Benoit de St-Hyacinthe; et trois frères, savoir MM. J. A. et Magloire Côté et Antoine et Alfred Côté, de la maison A. A. Côté et Fils.

Le défunt a occupé la charge d'échevin de cette ville en 1887 et 1888 et à cette occasion, le drapeau a été mis en berne sur l'Hôtel-de-Ville.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale, mercredi matin.

Les porteurs étaient MM. Pierre Denis, Percuteur conjoint du Revenu Provincial, L. P. Morin, bourgeois, J. T. Godbout, manufacturier, Frs Langelier, employé d'Acceise, J. N. Dugule, manufacturier et Eusebe Chapin, employé fédéral.

Le deuil était conduit par M. Ls Côté, ingénieur civil, d'Ottawa, fils unique du défunt; par M. le Dr J. J. Woods, inspecteurs des Asiles et Palais de Justice de la Province et par MM. Hector Bourgeois et Philippe Bourgeois de Montréal, neveux ainsi que par MM. Joseph, Magloire et Alfred Côté, ses frères, et B. Benoit, son beau-frère.

M. le Chanoine Sénéchal, curé, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Lafontaine et Lajoie comme diacre et sous-diacre.

Le conseil de ville était représenté par M. le maire, les échevins, les employés du bureau municipal, le chef de police et feu, avec ses hommes.

Les diverses classes de la société étaient largement représentées, feu M. Côté ayant toujours joué de l'estime générale.

La Chorale de la ville, engagée pour la circonstance, a fait du fort joli chant.

Nous prions la famille en deuil, d'agréer nos condoléances sincères.

Réponse à tout

Deux vieux chicaneurs allèrent devant le magistrat local après une querelle. Le perdant se tourna vers son adversaire et lui dit:

— C'est pas fini cette affaire-là! J'irai en Cour de Circuit.

— J'irai aussi.

— Et après cela à la Cour Suprême!

— Ça me fait plaisir.

— Je te poursuivrai jusqu'en enfer!

— Tu y trouveras mon avocat, répondit l'autre avec calme.

Chambre de commerce

Assemblée des directeurs tenue le 1er juin 1920, à 4.30 hres de l'après-midi au lieu ordinaire et sous la présidence de M. W. Girouard.

Sont présents: MM. P. Richer, E. Solis, H. Raymond, L. Augustin, J. Laframboise, O. Pothier, L. St-Germain, C. J. Laframboise.

Après l'approbation des minutes de la dernière assemblée sur proposition de M. L. St-Germain, secondé par M. O. Pothier, le secrétaire donne lecture de la correspondance.

Puis il fait ensuite connaître à la Chambre la réponse à chacune des questions envoyées à M. L. J. Gauthier, à Ottawa, se rapportant aux nouvelles taxes que le gouvernement fédéral vient d'imposer.

Relativement à la lettre de la American Multigraph Sales Co., la Chambre charge le secrétaire de faire parvenir à cette compagnie l'annuaire de St-Hyacinthe croyant que ces messieurs trouveront là les renseignements qu'ils désirent.

La Canadian Schools of Telegraphy and Railroad de Montréal a adressé une lettre au président de la Chambre de Commerce lui disant qu'elle désire s'établir dans notre ville, et lui demandant si la ville verrait d'un bon oeil son établissement parmi nous.

La Chambre considérant qu'une telle institution ne manquerait pas d'être très utile et très profitable à la jeunesse de la ville de St-Hyacinthe, décide à l'unanimité que le secrétaire écrive à cette organisation lui donnant l'assurance de l'appui de la Chambre dans tout ce qui pourrait faciliter son établissement parmi nous, et que ses directeurs seraient heureux de recevoir une délégation des officiers de la Canadian Schools of Telegraphy and Railroad.

Relativement à la question des abattoirs, M. J. C. Laframboise annonce à la Chambre qu'il a eu une conversation avec M. Desmarais, de St-Cyrille, sur cette question. Ce monsieur qui s'est occupé longtemps de ce genre d'établissement viendra sous peu rencontrer la Chambre à ce sujet.

Il est ensuite proposé par M. J. Laframboise, secondé par M. H. Raymond, que le secrétaire écrive au Conseil municipal lui demandant si, relativement à la construction de logements ouvriers, il sera loisible à un ouvrier de se bâtir sur un terrain qu'il possède déjà, et si dans ce cas la ville lui fera le prêt d'argent tel que décidé par la loi. Adopté.

Le dernier rapport financier de la ville de St-Hyacinthe que le greffier a fait parvenir à la Chambre est référé au comité des affaires municipales.

M. Pothier, président du comité d'embellissement, fait ensuite rapport que plusieurs résidences de nos citoyens sont maintenant décorées de magnifiques plates-bandes, et que ces citoyens méritent des félicitations. Parmi ceux qui ont accompli ce beau travail d'embellissement pour notre cité, nous constatons les noms de MM. Eng. St-Onge, Arm. Boisseau, P. Richer, R. Morin, Jos. Bouchard, J. R. Morin, Jos. Côté, Eng. Benoit, Arthur Lamothe, L. J. Gauthier, le Juge Tellier et Mme Choquette.

M. Pothier propose ensuite, et la Chambre décide unanimement que le secrétaire écrive au Conseil municipal lui demandant d'enlever ou de remplacer la clôture qui se trouve en face de la résidence de M. Rod. Morin, cette clôture étant plutôt une disgrâce pour la ville de St-Hyacinthe.

Puis le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre de M. Armand Boisseau, député de St-Hyacinthe, communiquant à la Chambre la lettre du Ministre Mitchell, lequel fait savoir à M. Boisseau que le montant de \$250,000.00 octroyé à la Cité de St-Hyacinthe pour la construction de logements ouvriers sera maintenu tel que demandé par lui.

Dans sa réponse à la demande de la Chambre, M. A. L. Currie, surintendant de la compagnie de chemin de fer Québec, Montreal and Southern Railway Co., annonce que la compagnie a décidé de donner une heure de plus aux voyageurs qui viennent à St-Hyacinthe par cette ligne, et que c'est le mieux que la compagnie puisse faire dans le moment.

M. J. J. Connely, surintendant de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, dans sa lettre, annonce à la Chambre que la compagnie a décidé de changer les prises d'eau de place, et que l'amélioration des cours de fret, comme le pontage de la rue Laframboise le long de la voie ferrée, est à l'étude.

La Chambre avait aussi demandé la pose d'une grue pour le chargement et le déchargement de chars, mais la compagnie du Grand Tronc n'a pas cru devoir se rendre à cette demande.

La Chambre décide alors qu'une copie de la lettre de M. J. J. Connely soit transmise au Conseil municipal, lui demandant en même temps son appui dans l'obtention de sa requête. De plus la Chambre recevra avec plaisir les demandes des manufacturiers et des marchands en faveur de la pose de la grue demandée.

Puis le secrétaire donne lecture de la lettre de M. W. Schwartz, ingénieur industriel, dans laquelle il dit qu'il se fera un plaisir de venir rencontrer les membres du bureau de direction de la Chambre de commerce, le 8 juin prochain.

Et la séance est levée.

Tragique accident

L'épouse de l'honorable Dr Ernest Choquette, conseiller législatif, a été victime d'un mortel accident de tramway, mercredi après-midi vers deux heures, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Madame Choquette a succombé le soir même à 7 heures à l'hôpital Victoria, d'une fracture du crâne, malgré tous les soins des médecins de cette institution qui espéraient lui conserver la vie.

La regrettable défunte était âgée de 57 ans, et se trouvait en visite à Montréal depuis quelques jours. La triste nouvelle fut immédiatement apprise à son époux, l'hon. Ernest Choquette à son domicile, à St-Hilaire. Celui-ci est parti aussitôt pour Montréal.

Outre son époux, Madame Choquette laisse pour pleurer sa perte quatre fils, MM. Claude, Lucas, Gérard et Yves Choquette, tous de St-Hilaire et une fille, Mme Ed. Clerk, de Tlanta, Géorgie; une sœur, Mlle Paula Perreault, de Beloeil.

La défunte, née Eva Perreault, était la fille de feu le Dr C. Perreault, autrefois de Beloeil.

Nos respectueuses sympathies sont acquises à l'hon. Dr Choquette dans cette douloureuse épreuve.

ETAT CIVIL

CATHÉDRALE

Baptêmes. —

30. — Marie Antoinette Jeanne D'Arc, fille de François-Xavier Morin et de Marie Blanche Irène Larouche, Par. et mar. Adélaré Morin et Marie Gauthier.

30. — Joseph Guy Roger, fils de Emile Blanchette et de Dorila Desjardins, Par. et mar. Louis Mahen et Albina Desjardins.

1. — Marie Joseph Thomas Gustave, fils de C. Chapais et de Gabrielle Chaussegros de Léry, Par. et mar. L'Honorable Thomas Chapais, sénateur, et Dame Henriette Michaud Chapais, représentée par Mme Hélène Lefebvre Chaussegros de Léry.

1. — Maxime Louis Philippe fils de Maxime David et de Bertha Philie, Par. et mar. Rodolphe Philie et Simone Philie.

1. — Marie Cécile Jeannette, fille de Horace Desrosiers et de Marie Louise Beaudry, Par. et mar. Alexandre Frappé et Georgine Desrosiers.

2. — Marie Fernande Rosanna, fille de Euclide Larivière et de Léontine Bernard, Par. et mar. Joseph Bernard et Elmira Larivière.

Sépultures. —

29. — Rosalie Brochu, épouse de Narcisse Godbout, 75 ans.

29. — Paul Paradis, fils de P. Paradis et de Anna Blondin, 7 ans.

2. — George Côté, époux de Adeline Lévesque, 82 ans.

2. — Roland, enfant de Stanislas Roy et de Marie Louise Maurice, 1 an.

2. — Roger, enfant de Joseph St-Onge et de Marie Louise Allard, décédé à l'âge de 13 mois.

NOTRE-DAME

Baptêmes. —

28. — Joseph Augustin, fils de François Légaré et de Elisa Peltier, Par. et mar. Raoul Légaré et Annette Légaré.

29. — Marie Thérèse Jeanne, fille de Albert Daviau et de Marie Rose Lorange, Par. et mar. Jean-Baptiste Daviau et Philomène Cabana.

30. — Marie Claire Suzanne, fille de Toussaint Bachand et de Eva Despars, Par. et mar. Emile Despars et Yvonne Despars.

31. — Charles Henri Albert fils de Lewis Wellemont St-Louis et de Harriet Mablelance, Par. et mar. E. C. Fiset et P. P., représenté par M. Fabé J.-Marc Cadioux et Alice Larivière.

Mariage. —
31. — Entre Ovilá Proulx et Amanda Poulin.

CIRQUE

C'est jeudi le 17 juin que le grand Cirque Hagenbock-Wallace sera à St-Hyacinthe ainsi qu'on peut le voir par les grands placards aux couleurs voyantes qui annoncent la bonne nouvelle.

Déjà le premier char est arrivé ici, et le chargé d'affaires dit que l'exhibition cette année surpassera tous les anciens programmes. L'exhibition aura lieu au parc Laframboise.

D'après les informations reçues des autres endroits où le cirque est passé cette année, il paraît qu'il y aura des choses accomplies par les animaux dressés qui n'ont pas encore été vues. Les dompteurs ont passé l'hiver à exercer les bêtes à apprendre de tout à fait nouveaux tours afin de répondre aux exigences du public toujours en quête de nouveau.

On nous dit aussi que des faits d'équestres seront accomplis par des Européens et Américains de réputation. Il y aura des bouffons et des acrobates fameux.

La ménagerie de ce cirque est des plus complets comprenant au moins un membre de toutes les espèces d'animaux vivants.

Les portes seront ouvertes une heure avant chaque représentation de l'après-midi et du soir afin de donner la chance au public de visiter toute la ménagerie.

On peut se procurer des billets pour ce cirque, au même prix qui seront chargés sur le terrain en s'adressant à la Pharmacie Brodeur, 165 Cascades. (Réclame)

LA PLUS GRANDE SURPRISE DE SA VIE, DIT-IL

La plus grande surprise de sa vie, dit-il.

"J'ai eu la plus grande surprise de ma vie, lorsque après deux ans de maladie je revins presque soudainement à la santé, grâce au Tanlac," disait récemment au représentant du Tanlac, qui était allé le voir chez lui, M. Wilfrid Meloche, domicilié au No 131 avenue Palm à Montréal, et qui est à l'emploi de la Dominion Car and Foundry Ltd.

"Je souffrais d'indigestion chronique. Il m'arrivait souvent après mes repas, que je pouvais à peine garder ce que j'avais mangé. Mon état devint tel que j'avais peur de manger à cause des effets ultérieurs. Je n'avais à peu près pas d'appétit, et j'avais dans la bouche comme un goût aigre. J'avais de terribles maux de tête, qui me faisaient tellement souffrir surtout au front et aux tempes que je n'en dormais pas des nuits. Au moindre effort que je faisais, je perdais l'haleine, et mon coeur battait effroyablement. J'avais de telles douleurs rhumatismales au coude gauche que j'étais parfois incapable de remuer mon bras. J'étais je vous l'assure, dans un état lamentable.

"Ce sont les témoignages que je lisais au sujet du Tanlac qui me firent essayer ce médicament. La première chose qu'il fit, fut d'apaiser mon appétit, et je commençai à manger comme je ne l'avais pas fait depuis une couple d'années, et de plus je digérais tout ce que je mangeais, sans aucune difficulté. Ce goût aigre que j'avais dans la bouche disparut, ainsi que les maux de tête. Je n'ai plus de rhumatisme, et je dors maintenant si bien, que je suis même sujet à trop dormir. Le Tanlac m'a transformé, et je suis heureux de profiter de cette occasion de le dire aux autres, car j'ai confiance qu'il aura sur eux le même effet bienfaisant."

Le Tanlac est en vente à St-Hyacinthe, chez M. J. H. E. Brodeur; à St-Nazaire, chez M. Benjamin Pélain; à Beloeil, chez M. E. Brunelle; à St-Hilaire Village, chez M. P. H. Hébert; à St-Denis, Rivière Richelieu, chez M. Wilfrid Tétreault; à Ste Julie de Verchères, chez M. A. Girard; à St-Dominique, chez M. L. J. Dubois; à Richelieu, chez M. A. Ostiguy; à Verchères, chez M. J. A. Laroche; à Ste-Angèle de Monnoir, chez M. M. Boulais et Desnoyers, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

Romans mondains

GYP. — En pratique, peut-on permettre la lecture de Gyp aux gens du monde? Sans doute, elle ne recule pas devant le mot court-vêtu, risqué, salé même; mais au moins elle n'est jamais grossière et sait dire les vérités. Elle les dit drolement. Or la vérité qui rit et fait rire n'a pas de résultats malsains; elle est, pour beaucoup, plus solitaire que la vérité qui endort, et pour tous, elle est préférable à la vérité qui dégoûte. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à signaler quelques-uns de ses ouvrages: Autour du mariage, livre cynique qu'on a qualifié de chef-d'oeuvre, et qui eut un grand succès; Professional Lover, il suffit de traduire; Trop de chic, les costumes des élégants et des élégantes; Monsieur Fred, dédié à M. Mézières; Leurs âmes, procès des goumoux que le "cléric abrutit"; leçons morales; Mademoiselle Eve, un amant en fuite compromet une jeune fille; Pas jalouse, une femme qui tombe; Le mariage de Chiffon, elle déteste le convenu et ne veut se marier que par amour; Elles et Lui, Elles flirtent et Lui passe sur tout ou sur rien; Tanté joujou, la maîtresse d'un divorcé; Une passionnette, roman; Le journal d'un philosophe, livre odieux qui souleva cependant un scandale salutaire; Miquette, éducation d'une petite révoltée; leçons morales; Le journal d'un grinchu, un homme veule et une femme qui se vend; C'est nous qui sont l'histoire; Les poires; Les froussards; Maman; Le friquet; La bassinoire; Plume et poil, l'homme titré et millionnaire, ennuyé et viveur; Le 13, tribulations d'un 13e invité, et une... honnête femme; Le bonheur de Ginette, histoire d'une jeune mondaine que les jeunes chrétiennes ne doivent pas lire; Bijou, la coquette égoïste qui est aimée de tous et se joue de tous; Un mariage chic, note antisémite; Un ménage dernier cri; Ces bons docteurs, différents types de médecins à la mode et de leurs clientes; Cloco, triste comme une clinique;

Joies d'amour, le péché ne vaut pas ce qu'il coûte; La fête surprises, 17 badinages; Lune de miel; M. de Folleuil; Sportmanomanie, toujours aimable et audacieux; Les Chapons, les cléricaux qui ne font et seront mangés; Le petit Bob, morale facile; Ce que femme veut, morale supportable; Le journal d'un casserolet.

Ludovic Halévy, membre de l'Académie française, auteur dramatique et romancier né à Paris en 1834. Ecrivain avisé, parisien, ironiste, il ne connut dans le livre et au théâtre que des succès exceptionnels brillants. Outre des vaudevilles, des comédies de ce genre et des opéras-bouffes dont les représentations innombrables n'ont pas encore épuisé la vogue, on lui doit une création incomparable, celle de la famille Cardinal, Monsieur et Madame Cardinal; les petites Cardinal, où se prélassent un type voltairien, idiot et ridicule, vivant solennellement des galanteries de ses deux filles. On pourra lire aussi: Princesse, et trois autres récits, satire très fine de la vanité et de l'éducation donnée dans certaines familles riches; Criquette, chef-d'oeuvre de sensibilité et de charme; et enfin l'abbé Constantin. Ce dernier ouvrage a été diversement jugé: il est bien écrit, intéressant, et peut être par les jeunes gens malgré la largeur excessive avec laquelle il interprète certains faits, par exemple le duel, et l'idée fautive qu'il se fait du prêtre. Nous leur laisserions aussi: La frontière; L'invasion.

La Canonisation du patriotisme

Depuis peu de jours, la grande voix du Souverain Pontife a proclamé la canonisation de Jeanne d'Arc. Pure et sainte personnification du patriotisme chrétien, telle apparaîtra désormais la grande héroïne française au calendrier romain. Désormais aussi, Jeanne d'Arc n'appartiendra plus exclusivement à la France. Tous les patriotes du monde auront le droit de la considérer comme leur.

Le patriotisme chrétien de Jeanne d'Arc, écrit le Révérend Père Petitot, O. P., est à la fois religieux, pacifique et militaire. Et il démontre péremptoirement le bien-fondé de cette thèse.

En glorifiant Jeanne d'Arc, S. S. Benoît XV a glorifié aussi un peu tous ceux qui, à l'imitation de la sainte Lorraine, ont sacrifié à la défense de la Patrie et du droit à l'existence des faibles ce qu'ils avaient ici-bas de plus précieux, la Vie.

C'est le 16 mai, que se déroula, en la cité des Papes, l'éminente et grandiose cérémonie de la canonisation. Cette cérémonie a fait vibrer d'une religieuse et patriotique fierté non seulement tous les coeurs français, mais encore le coeur de tous les pères, de toutes les mères, de toutes les épouses dont les chers héros ont payé de leur sang la rançon de la Justice et du Droit.

Tous voudront lire "Jeanne d'Arc ou la Canonisation du Patriotisme" par le R. P. Petitot. Edition de la Société d'Etudes Religieuses, en vente chez Granger Frères. Prix: 10 sous.

Une femme de la Colombie Britannique s'exprime clairement

Ce qu'elle fait savoir à tous. Ceux qui ont été soulagés sont précisément ceux qui désirent que tous ceux qui souffrent profitent de ce qui leur est arrivé.

Mme B. Walters, de Savona, C.B., rend hommage dans une lettre au soulagement immédiat qu'elle a obtenu par les Gin Pills. Elle s'exprime comme suit: "Je conseille à ceux qui ignorent les Gin Pills d'en faire l'essai. Je les recommande comme un médicament curatif en lequel on peut avoir une absolue confiance. Si le rein est faible ou inerte, l'aide urique, les poisons, les scories, sont lancés dans le torrent circulatoire, vont se déposer dans les articulations, sur la paroi musculaire, le rhumatisme, de la sciatique, de la névralgie, du lumbago, des maux de tête constants, de l'étonnement, l'apparition de points noirs devant les yeux, de la gravelle ou de la pierre dans la vessie, de la lassitude et de la débilité générale. Si vous avez l'un de ces symptômes, prenez de suite des Gin Pills. Echantillon gratuit sur demande. Chez les pharmaciens et les marchands; 50c. la boîte. L'argent sera rendu si elles ne vous procurent pas un soulagement. The National Drug & Chemical Co., of Canada, Limited, Toronto. Adresse aux Etats-Unis: écrire, Na-Drug Co., Inc., 202 Main St., Buffalo, N.Y. 520F"

Le Canada Français

Ce numéro de mai offre le début d'une étude sur un point peu connu de notre histoire: la mission des prêtres sarruyards au Canada; cette étude est due à la plume autorisée de Mgr L. Lindsay. Le second article, consacré par M. F. Robert, se rattache à la discussion si actuelle de

la littérature nationale et régionale. Mlle Blanche Lamontagne publiera bientôt un nouveau recueil de vers; elle a bien voulu en détacher pour la revue, une jolie page intitulée: Le retour.

A lire encore: Une paix de justice, par M. Tamisier; les Iles de la Madeleine, par le Fr. Marie-Victoria; le printemps, par L.-M. Lamarche; la Chronique de Laval; Les Livres, Notes et Documents; le compte-rendu de la séance du parler français; le discours de M. Arthur Vallée, etc., etc.

Cette livraison, de près de 100 pages, se vend 35 sous dans les bonnes librairies, dans les meilleurs dépôts de journaux et au Canada français, casier 218, Québec.

Pour lire en attendant bébé

Une deuxième édition canadienne du livre français "Pour lire en attendant bébé", vient de paraître.

Le volume sort des presses de l'Action Catholique et sa tenue typographique — nul n'en sera étonné — est impeccable. Il est préfacé et appendicé par le docteur Aurèle Nadeau, ami personnel et fervent admirateur du docteur Donadieu, et comme lui, naturaliste convaincu. Le docteur Donadieu et le docteur Nadeau, cela peint bien les deux hommes, ont renoncé à toutes espèces de bénéfices qui pourraient résulter de la publication du volume et qui devraient être considérables, car la vente, soustraits le atteindra un succès de librairie jusqu'ici inconnu. Ajoutons un autre trait qui peindra bien l'auteur du volume — qui permet pour la deuxième fois, une édition canadienne, en renonçant à ses droits d'auteurs. Nous avons en l'occasion de voir le papier à lettre personnel du médecin qui pratique à Toulouse; à l'entête, comme c'est d'usage chez nous, les heures de consultations sont indiquées. On y lit: "Tous les jours, — sauf le dimanche — consultations — gratuites de 9 à 11 heures, payantes, de 2 à 3 heures."

Les pauvres ont la part la plus large, le double de celle des riches, c'est aussi là que les malades sont les plus nombreux.

L'édition devrait être à des prix populaires et de fait, elle l'est, car les prix populaires ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Il a bien fallu qu'ils montent eux aussi par sympathie. Le volume se vend cinquante sous broché, relié 75 sous, \$5.00 la douzaine et \$40.00 le cent. "Tel quel, espérons qu'il aura du succès, que le dévouement du docteur Donadieu et de son sosie moral canadien, le docteur Nadeau, seront récompensés. On peut adresser les commandes au Secrétariat des Oeuvres, 103, rue Ste-Anne, Québec.

Bibliographies

Pour bien faire son oraison. — Notions doctrinales — Indications pratiques — Inspirations permanentes — Dispositions journalières — Méditations. Par l'abbé L.-L. Gondal, P. S. S., supérieur du grand séminaire de Toulouse, in-32, 2 frs. P. Lethielloux, Editeur, 10 rue Cassette, Paris, 6e.

Un simple catéchisme: oeuvre de foi et de patience. En quelques pages, ce que les Maîtres ont écrit, ce que les Saints ont fait pour nous apprendre à bien prier. Des règles et des exemples: à la disposition de ceux, et le nombre en est grand, qui sont voués à la prière; au service de ceux qui tiennent en sollicitude le désir de bien prier.

En quatre chapitres distincts, mais qui s'appellent et qui s'achèvent: une mise en rang et une mise au point des questions soulevées par le problème de la prière. La théorie de l'oraison et aussi la pratique. D'après les conseils des Maîtres et les exemples des Saints. Une place, semble-t-il, dans ce plan, pour chaque idée, chaque idée à sa place. Faites-en l'expérience: à la fin de chaque paragraphe ajoutant vos réflexions et résumant vos lectures. L'encyclopédie viendra sans que le catéchisme s'efface.

Le catéchisme bien compris, l'encyclopédie commencée et même achevée, que restera-t-il "pour bien faire son oraison"?

Le vouloir et le pouvoir, en Dieu et pour Dieu. Deux grâces toujours nécessaires à qui veut prier, jamais refusées à qui les demande. De cette nécessité, lire les raisons, et de cette requête trouver les formules dans les Méditations de la fin du volume; à faire et à refaire dans l'esprit que rend si divinement la parole de l'Evangile: "Seigneur, apprenez-nous à prier". Domine, doce nos orare. S. Luc, XI.

Vie de Sainte Jeanne d'Arc, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, 1 vol. in-12, 3 frs. P. Lethielloux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e. Pour la première fois ce titre se présente en librairie. L'oeuvre est de Mgr Touchet, Evêque d'Orléans. L'auteur a présidé, vingt-cinq années durant, les procès qui ont abouti à la Canonisation; il fut donc merveilleusement placé pour traiter ce sujet.

Le point de vue auquel se place l'auteur est plus nettement hagiographique que pour la Sainte de la Patrie, même éditeur, 2 vol. in-8 raisin, 30 fr. L'énoncé des divisions du livre en précisera les caractères et en indiquera l'intérêt:

L'annonce prophétique de la sainte et sa naissance; L'initiation de la Sainte; Les mois triomphaux de la Sainte; Les mois crucifiés de la Sainte; La mort de la Sainte.

En chacune de ses étapes, l'auteur comme dans un dyptique, fait l'histoire de Jeanne et montre comment y éclate sa sainteté.

Théologien, canoniste, historien, Mgr Touchet a vu tous les problèmes que soulève cette carrière unique en sa brièveté et en ses résultats et il les a résolus fermement. Orateur, il a fourni sans le vouloir ou en le voulant d'excellents thèmes de prédication aux ecclésiastiques qui vont être si souvent appelés durant cette année de la Canonisation à célébrer la Sainte Héroïne.

Ce que tout chrétien doit croire et pratiquer. P. Lethielloux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e.

Cette brochure, de 64 pages, d'un style simple, clair et à la portée de tous, s'adresse spécialement aux adultes qui se préparent au baptême, à la première communion, au mariage, — aux malades éloignés des pratiques religieuses et désireux de revenir à Dieu. Elle sera aussi très utile à toutes les personnes qui veulent avoir un memento de ce que tout chrétien doit croire et pratiquer.

Elle renferme: 1o les principales prières du chrétien;

2o des avis et prières pour la sanctification du dimanche et l'assistance à la messe;

3o des avis et prières pour la confession et la communion en vue de l'accomplissement du devoir paschal;

4o Un résumé de la religion chrétienne en 39 lectures d'une page chacune; sur les vérités à croire, les devoirs à pratiquer, la prière et les sacrements.

Se vend: l'unité, 0.20; le cent, 19" et le mille, 180".

Q. — Pourquoi dit-on télégraphique sans fil?

R. — Vu la hausse du fil, on a décidé de les couper!

GRANDE PROSPERITE A MONTMAGNY

On Demande des Ouvriers.

Des travaux de tous genres sont en voie de préparation à Montmagny.

Erection d'usines, constructions mécaniques, travaux publics, etc., requièrent des ouvriers de tous métiers.

Des centaines de journaliers y trouveront immédiatement de l'emploi ainsi qu'un bon salaire.

Briqueteurs, maçons, ouvriers en bétonnage, charpentiers-mécaniciens, mineurs, etc., y auront de l'ouvrage en grand nombre.

Mécaniciens habiles, patronneurs, techniciens, dessinateurs, mouleurs et faiseurs de cores, experts dans la fabrication des machines agricoles et des moteurs à gazoline recevront un salaire rémunérateur, selon leur compétence.

La demande des instruments aratoires et des produits métallurgiques et mécaniques étant très grande, non seulement au Canada, mais en pays étrangers, il faut une main d'oeuvre considérable pour parachever les nouvelles constructions et activer les multiples services de production de

La Machine Agricole Nationale, Limitée

La prospérité du temps des munitions est revenue définitivement dans notre belle et progressive petite ville. Les ouvriers qui viendront du dehors, pour y travailler, pourront s'y établir avantagement, s'ils le veulent, car, une fois toutes les usines terminées, ceux qui auront travaillé à leur construction et montré des aptitudes, y trouveront encore de l'emploi.

La vie chez nous, est plus paisible, plus agréable et plus économique que dans les grandes villes.

Venez ou écrivez à

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE, MONTMAGNY, QUE.



LE FER A REPASSER ELECTRIQUE

APPLANTIT les difficultés des jours de lavage. Il est d'emploi facile, frais et économique. Epargne le temps perdu à attendre que le poêle ait chauffé les fers. Se chauffe rapidement et maintient sa chaleur.

IL n'en coûte que quelques sous pour faire le repassage d'une semaine sans compter l'économie de temps.

S'EMPLOIE dans la cuisine ou sur une véranda; on tourne le commutateur et c'est tout.





ACHETEZ pour le Confort

Voyez le Char d'Été du Canada

Le temps d'obtenir le confort dans une automobile, c'est au moment où vous l'achetez.

Sur ses ressorts **Triplex** vous voyagez avec une quiétude parfaite, exempt de soubresauts et de cahotements.

En même temps que cette auto se fait des amis par milliers, elle ajoute de nouveaux lauriers à l'industrie canadienne.

Voyez cette Sedan idéale à quatre portes maintenant, alors qu'il est possible de vous la faire livrer promptement.



J.-N. LAPLANTE & CIE

29 rue Lafranboise — ST-HYACINTHE — Téléphone 120

Bureau principal et usines Willys-Overland Limited, Toronto, Canada.

Succursales — Toronto, Montréal, Winnipeg et Régina.

M. Duthoit à la première semaine sociale du Canada

La lettre suivante vient d'être adressée par M. Duthoit, président des Semaines Sociales de France à l'un des membres du Comité d'organisation de la première Semaine sociale du Canada. Nous sommes heureux de la communiquer à nos lecteurs.

Lettre de M. Duthoit

La Commission Générale des Semaines Sociales de France m'a confié le soin très agréable d'adresser à la première Semaine Sociale du Canada qui va se tenir à Montréal, du 21 au 25 juin 1920, son salut et l'hommage chaleureux de sa sympathie.

C'est en France, vous l'avez rappelé très délicatement dans vos invitations que l'institution des Semaines Sociales a pris naissance. A Lyon, en 1904 elle eût ses premières années. A Metz, en 1919, elle tint sa onzième session. Elle s'est étendue à d'autres nations. Mais où pourrait-elle se sentir plus près de ses origines que chez vous, dans le pays qui demeure toujours "la Nouvelle-France".

L'heure d'une semaine sociale a donc sonné pour le Canada: permettez-moi de vous féliciter, vous qui avez été l'artisan principal de cette grande oeuvre. Vous avez bien voulu me dire que partout où votre comité organisateur s'est adressé, soit près de l'autorité ecclésiastique, soit parmi les professeurs et conférenciers, soit parmi les hommes d'oeuvres, collaborateurs et auditeurs les plus divers, il avait été accueilli avec une sympathie qui a dépassé les espérances. Je n'en suis pas surpris, moi qui connais par une expérience deux fois renouvelée, tout ce que vos compatriotes mettent de richesses intellectuelles, de générosité d'âme et d'esprit réalisateur au service des deux causes indissolublement liées de l'Eglise et de la patrie.

Aussi en souhaitant plein succès, résultats abondants à votre première Semaine du Canada, j'ai l'impression de formuler un voeu que déjà la Providence, alliée toute puissante de votre initiative, s'est chargée de réaliser magnifiquement.

Comme vous avez été bien inspiré en choisissant l'Euclyptique *Rerum Novarum*, comme l'idée centrale autour de laquelle graviteront en un ordre parfait, les travaux et les résolutions de votre Semaine Sociale! Par le fait même, vous avez défini, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, de quel esprit vous êtes et quelle méthode vous entendez suivre.

A la lumière de cet enseignement pontifical, dont la clarté s'intensifie, à mesure que les années passent, vous allez examiner un à un les problèmes qui se posent aujourd'hui: vous allez analyser la crise présente, rejeter les faux remèdes, définir les vérités mâles et les solutions libératrices. Des hommes étroitement unis dans la fidélité aux principes catholiques et le souci ardent du renouveau social, vont appliquer à cette tâche toute la pénétration et la puissance de redressement que donne une science avertie unie à une foi indéfectible. Nous, à qui la distance et les soucis de la reconstruction nationale interdisent en ce moment la présence réelle à ces premières assises des Semaines Sociales canadiennes, nous lirons vos leçons avec la certitude d'y puiser les plus solides enseignements.

Je souhaite que vos pensées et vos résolutions trouvent écho dans tout le continent de l'Amérique du Nord. Jadis, les fils de France, partis au rocher de Québec et de Ville-Marie, ont fait rayonner jusqu'au coeur de l'Amérique l'éclat du nom français et la lumière de l'Evangile: avec votre concours, la tradition ne sera pas perdue.

Quand vous clôturerez votre Semaine, un mois s'écoulera encore avant que nous ne tenions la nôtre à Caen du 1er au 8 août prochain. Voulez-vous me permettre d'y convier, par votre obligeante entremise, professeurs et auditeurs de la Semaine Sociale de Montréal? Sur cette terre de Normandie, où reposent les cendres de leurs ancêtres, qu'ils viennent nous encourager de leur amitié et nous assister de leur collaboration, à l'heure où la France, victorieuse, mais chargée encore de tant de responsabilités et de soucis, s'efforce de refaire sa vie, au lendemain d'une crise sans précédent dans l'histoire! Aux membres de la Semaine Sociale de Montréal nous donnons cordialement rendez-vous à la Semaine Sociale de Caen.

Engène Duthoit, Président de la Commission permanente des Semaines Sociales de France.

N. B. — Nous rappelons à nos lecteurs que la première semaine Sociale du Canada aura lieu à la Bi-

J'AI PROUVE

que Zam-Buk est indispensable pour l'eczéma dans le cas de mon petit enfant et dans mon propre cas". Edith M. L. Bonin, de West Arieht, N.-E. Elle ajoute: "La peau de mon bébé était vilainement fendillée, mais des applications répétées de Zam-Buk le guérirent complètement. "Pour ce qui est de moi-même, j'avais l'eczéma sur les mains, ce qui me rendait très incommode de faire mon travail à la maison. Il en était surtout ainsi parce que le mal s'aggravait quand je mettais les mains dans l'eau. En employant Zam-Buk, cependant, j'obtins bientôt du soulagement, et il ne se passa pas longtemps avant que toute trace du mal eût disparu. Je crois réellement qu'aucun foyer ne devrait être sans Zam-Buk."

Zam-Buk est également bon pour tous les accidents de la peau. Chez tous les marchands, 50c la boîte.

Zam-Buk

ibliothèque St-Sulpice, à Montréal, du 21 au 25 juin prochain. Elle s'ouvrira par une messe qui sera célébrée à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, le lundi matin, 21 juin, à 8 h. 30. L'inscription comme auditeur pour tous les cours est fixée au prix minimum de \$1.00. Des cartes pour une seule journée pourront aussi être obtenues au prix de 0.50c. Les dames sont admises comme les hommes. On doit envoyer son inscription au Secrétariat des Semaines sociales, Bureau de l'A. C. J. C., Edifice Versailles, 90 rue St-Jacques, Montréal. On peut obtenir à ce secrétariat un programme des cours, de même que tous les renseignements nécessaires pour les logements, les repas, etc.

Nos remerciements

Nous avons reçu ces jours derniers l'"Anthologie des Poètes Canadiens" composée par Jules Fournier, mise au point et préfacée par M. Olivier Asselin.

Nous avions déjà annoncé l'apparition prochaine de ce volume dans notre numéro du 17 avril dernier et peut-être aurons-nous l'occasion d'en parler de nouveau.

En attendant nous offrons nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cet intéressant ouvrage, c'est-à-dire à M. Olivier Asselin et à la Maison Granger Frères, Limitée de Montréal, où le volume est en vente au prix de \$1.25 l'exemplaire.

Le recensement agricole annuel de la province de Québec

Utilité du recensement et de la Statistique agricole

La statistique basée sur le recensement agricole est utile, non seulement au Gouvernement, aux nations alliées, aux commerçants, aux exportateurs, aux compagnies de transport, aux banques et aux capitalistes, mais encore aux cultivateurs eux-mêmes.

C'est par cette statistique, publiée dans tous les journaux du Canada et dans l'Annuaire de l'Institut International Agricole de Rome, qu'ils connaîtront le rendement des céréales et le nombre des animaux de la ferme ainsi que leurs prix de vente, dans la province de Québec et dans toutes les autres provinces soeurs du Dominion.

Par elle, aussi, ils pourront établir le prix et la valeur totale de leurs récoltes et de leurs animaux de la ferme. Elle les renseignera, en outre, sur ce qu'ils auront à payer pour acheter ce qui leur manque et sur les prix qu'ils pourront obtenir pour ce qu'ils auront à vendre.

En un mot, la statistique les tiendra au courant des prix non seulement de la province de Québec, mais aussi de ceux de toutes les provinces du Canada. Et c'est par le bon vouloir de tous les cultivateurs, à bien remplir et retourner leur carte de recensement, que ce résultat sera possible.

G. E. Marquis,

Chef du Bureau des Statistiques.

N. B. — L'on conseille fortement aux cultivateurs, qui recevront du Bureau des Statistiques une carte de recensement agricole annuel de la province de Québec pour 1920, de prendre note des réponses qu'ils inscriront sur cette carte. Cela leur permettra de donner, sans erreur, les mêmes réponses aux mêmes questions que leur poseront les énumérateurs du recensement général décennal que fera faire le gouvernement d'Ottawa, au mois de juin 1921.

G. E. M.

La culture des tomates

Une condition essentielle au succès de la culture des tomates, c'est que les plantes doivent continuer à pousser sans arrêt à partir du moment où la graine germe jusqu'au moment où le fruit est mûr. Il ne faut pas semer/trop tôt en couche chaude et s'exposer ainsi à attendre jusqu'à ce que les conditions soient favorables au repiquage, car cette attente peut faire beaucoup de tort aux plants. Lorsque la graine est semée vers la mi-avril, les jeunes plants sont prêts à être repiqués sur tablettes vers le 10 mai, et ils devraient être prêts à être transplantés en pleine terre immédiatement après les premières gelées de juin, qui se produisent généralement dans l'île du Prince-Edouard pendant la première semaine du mois.

Le repiquage en tablettes se fait lorsque les plants ont leur troisième feuille. Dans la transplantation en pleine terre, on enfonce le plant de façon à ce que les premières feuilles soient de niveau avec la surface du sol. On peut les buter un peu avec de l'argile pour les protéger contre le vent.

Les tomates se plaisent bien dans tous les sols de jardins. Il faut généralement attendre pour appliquer les engrais au sol que les premiers fruits se soient noués. Beaucoup d'amateurs font l'erreur de planter sur un sol trop riche en engrais azotés, et ils obtiennent des tiges très élevées, sur lesquelles les fruits se forment tardivement ou qui donnent un très gros pourcentage de fruits verts. Une fois que le fruit a noué, alors les engrais liquides ou les autres formes d'engrais peuvent être appliqués en abondance.

Pendant plusieurs années, à la station expérimentale de Charlottetown, nous avons conduit une série d'expériences sur les deux variétés, Bonny Best et Sparks' Earliana, pour connaître les meilleures méthodes de culture. Chaque variété a été soumise à cinq méthodes différentes que voici:

No 1.—Plants mis à quatre pieds d'espace en tous sens et laissés couchés sur le sol, non taillés.

No 2.—Plants à deux pieds par quatre pieds. Plantes réduites à deux tiges et attachées à des fils de fer.

No 3.—Plants à deux pieds par quatre pieds. Plantes réduites à une tige et attachées à des tuteurs.

No 4.—Plants à deux pieds par quatre pieds. Plantes réduites à une tige et attachées à des fils de fer.

No 5.—Plants à deux pieds par quatre pieds. Plantes réduites à une tige et attachées à des tuteurs, et la moitié du feuillage enlevée pendant la période de maturation.

C'est la première méthode qui a donné la plus grosse quantité de fruits sur les deux variétés tous les ans; mais les tomates ont été plus lentes à mûrir qu'avec les autres méthodes et la quantité totale de fruits mûrs récoltés sur sa parcelle n'a pas été aussi considérable que celle recueillie sur les parcelles soumises à la deuxième méthode, c'est-à-dire où les plantes étaient réduites à deux tiges et attachées à des fils de fer. C'est cette deuxième méthode qui a donné le plus gros rendement de fruits mûrs, suivie de près par la méthode No 3 qui a produit le plus de fruits mûrs précoces mais non pas la plus grande quantité totale. La suppression du feuillage dans la méthode No 5 a provoqué une diminution dans la quantité de fruits mûrs et verts mais une forte augmentation dans la quantité de fruits mûrs par plante.

En somme, la première méthode, où les tomates sont mises à quatre pieds d'espace en tous sens, est celle qui exige le moins de travail et permet d'obtenir de grosses quantités de fruits. Si l'on a soin de ne pas fournir aux plantes des engrais azotés tant que les tomates ne se sont pas nouées, on obtient une bonne proportion de fruits mûrs. Pour obtenir des fruits mûrs au commencement de la saison, la méthode n° 1 a le mieux réussi est celle où les plantes étaient attachées à des tuteurs à deux pieds d'espace en tous sens.

J. A. Clark,

Régisseur de la ferme expérimentale fédérale à Charlottetown.

Q.—Quelle est le comble de l'habileté chez un barbier?
R.—C'est de raser les murs.

Q.—Quelle est le comble de la paresse?
R.—C'est de dormir debout.

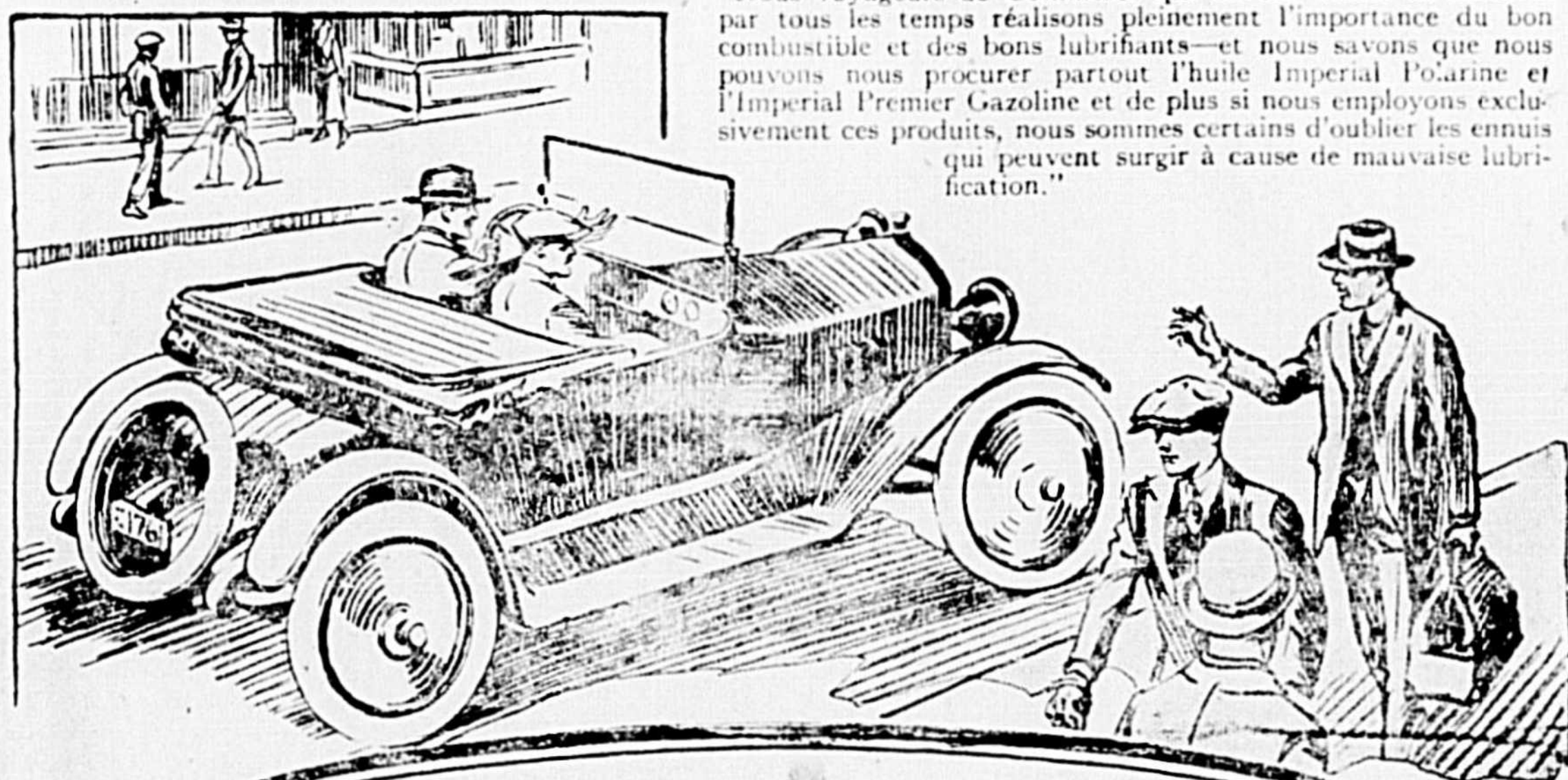
CROWN MACDONALD

TABAC A CHIQUER

Le Tabac Du Coeur

UNE GRANDEUR-15

H. C. Fortier, - Agent-Vendeur, - Montréal



"Nous voyageurs de Commerce qui devons visiter la clientèle par tous les temps réalisons pleinement l'importance du bon combustible et des bons lubrifiants—et nous savons que nous pouvons nous procurer partout l'huile Imperial Polarine et l'Imperial Premier Gasoline et de plus si nous employons exclusivement ces produits, nous sommes certains d'oublier les ennemis qui peuvent surgir à cause de mauvaise lubrification."

Service de 365 Jours par Année

TOUT automobiliste spécialement ceux qui se servent de leurs autos pour des fins commerciales doivent être assurés d'un service assidu. Ils apprennent bientôt qu'une bonne lubrification est le point important d'un service ininterrompu et que l'huile Imperial Polarine est celle qui donnera la satisfaction voulue.

L'huile Imperial Polarine fait fonctionner l'engin facilement et sans bruit en établissant et maintenant une couche du piston au cylindre qui retient toute la force motrice fournie par le combustible en arrière du piston.

L'huile Imperial Polarine lubrifie et forme une couche entièrement sur toute partie sujette à friction, donc elle élimine l'usure. Si vous vous en servez exclusivement elle empêchera les cassures la dépréciation sera presque nulle, et le coût du combustible très réduit.

L'une des trois marques décrites ci-dessous est spécialement recommandée pour votre auto. Consultez le Tableau des Recommandations des marques Imperial Polarine où vous achetez de l'huile et apprenez à connaître la marque dont vous devez vous servir.

L'huile Imperial Polarine est vendue en bidons plombés de un et quatre gallons, barillets d'acier de 12½ gallons, demi-barils et barils d'acier chez tous les marchands, partout.

IMPERIAL

Polarine
MAKES A GOOD CAR BETTER

IMPERIAL POLARINE IMPERIAL POLARINE HEAVY IMPERIAL POLARINE "A"
(Consistance claire moyenne) (Epaisse Intermédiaire) (Très épaisse)

UNE MARQUE SPECIALE PROPRE A VOTRE MOTEUR

IMPERIAL OIL LIMITED

Energie Chaleur Lumière Lubrification
Succursales dans toutes les villes

Camille Morin

CHARRETIER D'AUTOMOBILE

Baptêmes, Mariages, Voyages, etc. etc.

7½ Laroque St-Hyacinthe, P. Q.
TEL. BELL 517 J

Le Courrier de St-Hyacinthe

Parait tous les samedis. Prix de l'abonnement: \$1.50 par an. Le numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilistes (L. M. T.). A. J. GAUDREAU, Administrateur-Gérant.

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand ST-HYACINTHE.

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses.

Gréments de moulin à scie, Défilieuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Plangurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Mouleurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc.

Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines). Borne-fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

EUGENE BENOIT

Pour le peu d'argent que vous avez, vous pouvez vous acheter une propriété.

Pour \$400.00 comptant, vous achetez une propriété de \$3,500.00.

Rue ST-ANTOINE et STE-MARIE
Terrain de 45 pds de front x 58 pds de profondeur, 3 logements, 1 cuisine d'allonge de 12 x 15, cette maison est en bois, solage en pierre, couverture en métal, cave de 6 pds de hauteur, électricité, bain dans un logement. Prix de vente \$4,300; \$1,500 comptant la balance payable \$400 par année avec intérêt de 6 p. c. Revenus \$480.

BOURG-JOLI
Plusieurs terrains à vendre au Bourg-Joli.

Rue BROADWAY ST-JOSEPH
Terrain de 90 pds de front par 150 pds de profondeur. Maison de 24 x 24 avec cuisine et attenant de 12 x 12, 6 beaux et grands appartements. Bâtiment de 15 x 45 y compris remise à voitures à bois; écuries. Une autre remise à voitures 40 x 15 avec un beau et grand poulailler à part. Un beau grand terrain pour jardinier. Peut en prendre possession immédiatement. Le prix de vente est de \$2,000 dont \$800 comptant et la balance payable par paiements faciles.

Rue BOURDAGES et BOURASSA
Terrain de 83 pds de front par 100 pds de profondeur avec clôture s'y trouvant. Belle place des mieux situées de la ville de St-Hyacinthe. Prix \$100. Quand bien même que l'on n'a pas un sou à donner cela ne fait pas de différence.

RUE BOURDAGES
Terrain de 240 pds de front x 80 pds de profondeur. Prix de vente \$1,500.

Rue BOURDAGES
Terrain de 60 pds de large par 80 pds de profondeur. Maison de 50 pds x 35 pds; 3 étages, 6 logements de 4 appartements par logement, 4 loyers de \$10 et 2 de \$9 rapportant \$700 de revenus par année. Couverture en tôle galvanisée. Peintures de l'intérieur, extérieur et extérieur. Le prix de vente est de \$6,000. Conditions faciles pour un prompt acheteur.

Rue BOURDAGES
Terrain de 60 x 80 pds de profondeur, maison en brique 30 pds de front par 40 de profondeur, 2 logements 6 appartements chacun, avec allonge, électricité, solage en ciment, cave de 3 pds de hauteur, bain. Prix de vente \$5,200, dont \$1,500 comptant et la balance \$300 par année pour 5 ans et la balance avec intérêt de 6 pour cent.

Rue CONCORDE
Terrain 25 pds de front et passage mitoyen par 80 pds de profondeur. Sur cette propriété il y a une maison de 22 x 30, trois étages, 2 logements avec cave de 8 pds de hauteur, solage en bois, avec revenus de \$264 par année. Prix de vente \$2,500 dont \$900 comptant, la balance payable \$100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue CASCADES
Terrain 45 x 50, maison de 10 appartements avec grande chambre de bain, maison de 40 x 40 allonge de 10 x 15, électricité dans chaque appartement, cave y compris, gaz, eau chaude, très bien située pour louer des chambres. Refuse actuellement \$40 par mois pour quatre chambres. Réparations à l'intérieur ont été faites pour \$300, comprenant la peinture et tapisserie l'automne dernier. Prix de vente \$4,000, \$1,500 comptant, balance \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent. Possession 1er mai.

Rue CONCORDE
Terrain de 100 pds carrés à de très bonnes conditions.

Rue ST-DOMINIQUE
Terrain de 60 pds de front x 75 pds de profondeur, maison à deux logements, un de 7 appartements, le deuxième de 5 appartements, la maison à 45 pds de front x 25 de profondeur, cuisine attenant à cette maison de 12 x 15, chaque logement grand terrain pour jardinage, beau hangar pour bois ou pour garage. Revenus au printemps \$360. Prix de vente \$2,500, dont \$800 comptant et la balance payable \$100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue GIROUARD
Terrain de 60 pds de front x 180 de profondeur, borné par la rivière Yamaska et la rue Girouard. Maison en brique, 2 logements, 8 appartements chacun, chambre de bain, lumière électrique, beau grand garage, remise à voiture et à bois. 1 logement peut être occupé immédiatement par l'acheteur. Prix de vente \$5,000.

ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE
Terrain de 85 pds de front par 75 de profondeur, Maison de 22 x 24, 2 logements de 5 appartements par logement. Un allonge de 13 x 18; solage en pierre. Couverture en bardeaux. Cave de 5 pds de profondeur avec 2 remises de 12 x 12, latrerie, écuries de 2 places de 5 pds chacune. Un des logements peut être livré immédiatement. Maison toute neuve bien peinte, coin des rues Broadway et St-Pierre. \$4,000; \$2,000 comptant. Balance avec intérêt de 6 pour cent. Peut avoir un logement immédiatement.

Rue LAROCHE
Terrain de 88 pds de front par 65 de profondeur, Maison de 22 x 28 en bois lambrissée en tôle; 2 logements de 5 appartements par logement. Solage en ciment; cave de 4 pds avec enlèvement de 16 x 12. Prix de vente: \$2,800; dont \$800 comptant et la balance payable \$100 par année avec intérêt de 5 pour cent.

Rue LAFONTAINE
Maison de 45 x 35. Terrain de 50 pds par 95 pds de profondeur, 4 logements, 2 de \$9 et 2 de \$13. Rapportera au 1er mai prochain \$480. Un logement est réservé pour celui qui l'achètera. Le prix de vente est de \$3,500 dont \$1,000 comptant et la balance payable par paiements faciles.

Rue ST-MICHEL
Terrain de 58 pds de front par 80 pds de profondeur, Maison de 4 logements, 4 appartements chacun, maison 35 x 50. Cave de 5 pds de hauteur, solage en pierre, couverture en gravier. Revenus de \$480 à compter du 1er mai 1920. Prix de vente \$4,000 dont \$1,500 comptant et la balance avec termes faciles.

Rue STE-MARGUERITE
Cote STE-MARIE
Terrain 78 pds de front x 70 pds de profondeur, Maison y construite de 51 pds x 37 en brique solide, 4 logements 5 appartements par logement, solage en pierre, cave de 6 pds de profondeur couverture en tôle galvanisée. Eclairage électri-

que. Prix de vente \$6,300, dont \$2,000 comptant, la balance \$200 par année avec intérêt de 6 pour cent. Occasion pour un prompt acheteur. Revenus \$720 par année à compter du 1er mai 1920.

Rue MONDOR coin ST-LOUIS
Terrain de 100 pds de front par 100 pds de profondeur. Trois maisons y construites 38 x 60, 38 x 35 et 36 x 25, en bois, construites depuis 4 ans. 8 logements, 4 appartements, 6 appartements et 5 appartements, solage en ciment, chambre de bain, éclairage à l'électricité, cave de 7 pds de hauteur, couverture en métal. Revenus \$1,000 par année. Ces logements ne sont pas loués à leur valeur car il y a de ces logements de six appartements qui sont loués qu'à \$10 par mois. Ainsi ces loyers pourraient être plus élevés. Prix de vente \$11,000, \$4,000 comptant, \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue MORRISON
Terrain de 50 pds de front par 90 de profondeur. Maison en bois 24 x 26, 2 étages, 6 appartements, solage en ciment, avec lumière électrique, chambre de bain et cuisine d'été, remise à voiture et écurie de 20 par 18. Belle place pour jardinage et assez de terrain pour clos de bois. \$1,700, paiements faciles.

Rue NOTRE-DAME
Terrain de 60 pds de front par 80 de profondeur; maison de 3 logements, deux sont de 6 appartements et le troisième est de 4 appartements. Maison de 50 pds de front par 25 de profondeur. Prix de vente: \$3,000; comptant \$1,000, la balance par paiements faciles. Revenus \$420.

Rue PAPINEAU No 13
Terrain de 60 pds de front par 64 de profondeur, maison en bois 22 par 24; 2 logements 4 appartements chacun, cave. Peut en prendre possession immédiatement. Prix de vente \$1,800. Comptant \$800 et \$200 par année avec intérêt de 6 pour cent.

PROPRIETE RUE GIROUARD
Terrain de 100 pds de front par 300 pds de profondeur, Maison à 3 étages 40 x 42, 20 appartements, solage en pierre de 8 pds de hauteur, couverture en tôle galvanisée, système de chauffage de 1ère classe, très beau terrain vacant peut être bâti ou cultivé situé rue St-Pierre. \$11,000; \$4,000 comptant balance \$500 par année. Si on ne veut pas prendre le terrain vacant, on déduira \$1,000 sur le prix.

Rue ST-JOSEPH
Terrain de 50 pds de front par 80 de profondeur, Maison en bois de 35 par 23, 3 logements, avec allonge de 30 x 14. Cave de 4 pds de hauteur, écurie, remise à bois de 14 x 14 peut convenir pour garage d'automobile. Prix de vente \$3,300; \$1,000 comptant et la balance \$200 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue NOTRE-DAME
Terrain de 70 par 70 No 78 et 80, Maison en bois de 28 x 40. Deux logements 1 de 6 appartements et l'autre de 4 appartements. Solage en pierre, couverture en gravier, cave de 5 pds de profondeur. Ecurie de 15 x 30 deux étages, une boucherie et accessoires, chaudières pour faire fondre la graisse et pour faire la saucisse et le boudin, porcherie attenant, très bien situé pour un homme désirant prendre une boucherie immédiatement. La maison sera livrable 15 jours après l'achat. Prix de vente \$2,500 dont \$1,500 comptant et la balance \$200 par année. Rue ST-JOSEPH No 92

Rue ST-JOSEPH No 92
Terrain de 65 pds et demi de front par 95 de profondeur, Maison en bois de 24 x 28, 1 logement de 8 appartements, allonge de 13 x 14. Solage en pierre, couverture en tôle galvanisée, cave de 5 pds de profondeur. Prix de vente \$2,700 dont \$800 comptant et la balance \$100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue ARISTIDE
Terrain de 83 de front par 105 de profondeur, maison en bois de 25 x 35, 2 logements de 5 appartements chacun. Solage de ciment, allonge de 13 x 26 et un solage y compris sur l'allonge. Couverture en tôle galvanisée, cave de 6 pds de profondeur, maison d'été bâtie il y a 4 ans, écurie de 15 x 25. Un poulailler y attenant. Il y a assez de place pour faire deux bons garages. A proximité de la Manufacture Casavant. Prix de vente \$2,500 dont \$1,000 comptant la balance \$100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

Rue GIROUARD
Terrain de 97 pds de front par 113 pds de profondeur, Maison en bois de 36 x 44, 12 appartements, 3 passages, 1 vestiaire. Solage en pierre, couverture en tôle galvanisée. Cave en ciment de 5 pds et demi de profondeur. Une des plus belles chambres de bain qu'on puisse désirer. Un système à l'eau chaude posé depuis 4 ans. Poêle enmarbre, électricité dans toute la maison en dehors et dans la cave. Un logement pour le gardien si nécessaire il y a. Deux beaux terrains pourraient être vendus sur cette propriété au prix de \$3,000. Prix de vente \$9,000.

RUE LAFONTAINE
Terrain de 40 pds de front par 100 pds de profondeur, Maison en bois de 22 logements, 5 appartements et un beau passage, allonge de 12 x 16, solage en ciment, couverture en papier, cave de 5 pds de hauteur écurie de 25 x 35. Prix de vente \$2,800 dont \$1,000 comptant et la balance \$100 par année à 6 pour cent.

RUE CONCORDE
Terrain de 60 pds de front par 80 pds de profondeur, Maison en bois, Prix de vente \$1,800 dont \$1,500 comptant et la balance \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE MORRISON et STE-ANNE
Belle maison en bois ayant 3 logements contenant 6 appartements et les 2 derniers 5 appartements. Une cuisine allonge, solage en pierre, couverture en métal, cave de 6 pds de hauteur, éclairage à l'électricité. Prix de vente \$4,500 dont \$1,500 comptant et \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE DELORME
Terrain de 50 pds de front par 115 de profondeur, Maison en bois de 40 x 22 avec allonge de 14 x 16, 3 logements, Cave de 7 pds de hauteur, électricité avec fixtures comprises. Revenus \$480 par année. Prix de vente \$4,300 dont \$1,300 comptant, balance \$500 par année.

POURQUOI



le sourire de cette jeune fille est-il si agréable?

La raison est bien simple.

La figure a très belle apparence et de BELLES DENTS complètent l'harmonie de cette figure.

Visitez donc nos échantillons et vous serez convaincus qu'il y a autant de différence entre nos dents D'APRES NATURE et les dents ordinaires qu'entre le jour et la nuit.

Profitez des progrès de la science.

CONFIEZ-NOUS votre bouche et vous aurez un sourire agréable.

Dr A. Bedard,
Chirurgien Dentiste
190 Girouard, Saint-Hyacinthe

Rue BOURDAGES et ST-ANTONIN

Terrain de 47 pds de front par 82 pds de profondeur. Maison de 35 x 28, 8 grands appartements, électricité partout, solage en pierre, couverture en tôle galvanisée. De belles érables ornent la propriété. Maison seule sur ce terrain, écurie de 18 x 20 de deux étages. Garage pour automobile, beau grand terrain pour faire du jardinage. Peut prendre possession de la maison immédiatement. Une des plus belles places à proximité des chemins de fer, des manufactures, du marché et de l'église. Prix de vente \$3,600 dont \$500 comptant, et la balance \$300 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE ST-LOUIS et ST-MICHEL
Terrain de 40 pds de front par 80 pds de profondeur. Prix de vente \$200 comptant, balance \$100 par année.

RUE GIROUARD
Terrain de 50 pds de front par 120 de profondeur, Maison de 56 x 26 solage en pierre, 1 logement de 10 appartements, couverture en barbeau, 1 chambre de bain, électricité. Cave de 10 pds de hauteur. Prix de vente \$10,500, \$5,000 comptant et la balance \$500 par année à 6 pour cent.

RUE STE-MARGUERITE
Terrain de 54 pds de profondeur par 47 de front. Maison en bois de 22 logements. Solage en pierre, couverture en papier, cave de 5 pds de hauteur, électricité. Une remise de 36 x 8. Prix de vente \$2,800 dont \$1,000 comptant et la balance \$200 par année à 6 pour cent.

RUE ST-DENIS
Terrain de 50 pds de front par 80 pds de profondeur, Maison en brique de 50 x 37, 1 logement de 13 appartements, 2 bureaux, Solage en pierre, couverture en tôle galvanisée et cave de 10 pds de profondeur, électricité, bain, système à eau chaude, remise à bois à deux étages, et une écurie avec fenêtres, le tout rapportant \$2,000 par année. Prix de vente \$13,000; \$4,000 comptant et la balance \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE ST-DENIS
Terrain de 50 pds de front par 80 pds de profondeur, Maison en brique de 50 x 37, 1 logement de 13 appartements, 2 bureaux, Solage en pierre, couverture en tôle galvanisée et cave de 10 pds de profondeur, électricité, bain, système à eau chaude, remise à bois à deux étages, et une écurie avec fenêtre, le tout rapportant \$2,000 par année. Prix de vente \$13,000; \$4,000 comptant et la balance \$500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE CONCORDE
Terrain de 50 pds de front par 77 de profondeur, Maison en brique de 40 x 38, Deux logements, 1 de 9 appartements et l'autre de 7 appartements. Allonge de 12 x 15. Solage en pierre, couverture en tôle galvanisée. Cave de 6 pds de profondeur. Bain, électricité. Pourra prendre un logement immédiatement. Prix de vente \$5,000 dont \$2,000 comptant et la balance dans 5 ans.

Rue BOURDAGES
Terrain de 240 pds de front x 80 pds de profondeur. Prix de vente \$1,500.

Rue ST-PAUL et ST-SIMON
Ancienne propriété de M. Fortier. Maison en briques à deux logements, 4 appartements par logement, lavabo privé dans les chambres. Maison de 28 x 24, galerie en arrière et en avant peut prendre possession d'un logement immédiatement. Prix de vente \$3,500; conditions faciles pour un prompt acheteur.

BEAU COMMERCE
Beau commerce à vendre, un des plus florissants commerce de la province de Québec.
Beau commerce de bois établi depuis une vingtaine d'années. Cet individu veut discontinuer parce qu'il n'a pas de successeur. Ce commerce rapporte de 4 à 5 mille piastres par année. Excellente occasion pour un homme qui a des aptitudes dans le bois de se faire une petite fortune dans quelques années.

A LOUER

RUE CONCORDE
Au-dessus du garage Borhas, 2 logements de 6 appartements chacun, chambre de bain, lumière électrique, galerie devant et derrière.

RUE CONCORDE
Boutique de 40 x 50 pds. Possession immédiate.

Associé demandé Affaire industrielle Gros profits et bon salaire

Associé demandé avec un capital de \$2,500 à \$5,000 pour une industrie très payante et dont les produits sont tous vendus d'avance au Canada et en Europe; manufacture toute construite; machineries toutes installées; le tout actionné par le plus important pouvoir d'eau de la rivière l'Achigan, à 25 milles de Montréal. L'associé demandé devra s'occuper exclusivement de la compagnie, soit comme directeur, administrateur ou comptable, ou encore apprendre le gouverner de chaque département et devenir contremaître pour un ou plusieurs départements, ou surintendant de la fabrication, enfin, suivant les dispositions, les aptitudes ou les connaissances de l'applicant. Il n'est pas besoin d'avoir de l'expérience, mais un homme connaissant le bois et la machinerie aura la préférence. Notre système d'organisation est, pour chacun des principaux contremaîtres doivent être intéressés dans la compagnie, et former le bureau d'administration. Lorsqu'en pleine opération nous comptons employer près de 300 mains, composé d'hommes, jeunes ou vieux, et de filles ou femmes. Cette demande d'associé est un magnifique avenir offert à ceux qui ont de l'ambition et veulent se lancer dans l'industrie et faire fortune. Cette demande d'associé est sérieuse; il est absolument inutile d'y répondre sans être sérieux et avoir le capital requis; l'associé demandé devra fournir de très bonnes références. L'industrie promet beaucoup à ceux qui veulent se réveiller et qui ont de l'ambition. En faisant application donnez le nom, l'adresse, l'âge et l'occupation. Adressez: A. B. Co., Boîte 662, Bureau de poste, Montréal.

MONTREAL

M. James Morrison, 50 ans, 214 rue Crémazie, a été frappé par un tramway de la Grande Allée, samedi soir, et a été décapité. Le défunt était ingénieur au bureau de l'immigration. Sa femme lui survit et un frère employé chez Price Bros.

Le wattman a déclaré avoir vu la victime sur la voie, mais trop tard. Il n'a pu appliquer les freins.

PETITES ANNONCES

A LOUER.—Un bon logis de 8 chambres, au No 95 rue Girouard. S'adresser à notre bureau.

—MAGNIFIQUE TERRE A VENDRE.—190 arpents dont 130 en culture et 60 en bois. Erablière, bâtisses de tout premier ordre. Eau partout. Avec ou sans roulant. Sur la rivière Richelieu à 18 arpents de l'église. S'adresser à George E. MORIN, St-Ours, P. Q. j.n.o.

ON DEMANDE. — Des ouvrières demandées. S'adresser à la manufacture A. AMYOT et Cie, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE. On a besoin de 25 bons menuisiers ou meubliers. Ouvrage permanent, bons gages, pour les hommes qualifiés. La Cie D'Orgues Canadiennes, Limitée.

ON DEMANDE une fille avec expérience pour chainer des bas fins. On paie les plus hauts salaires. S'adresser à The Celtic Knitting Co., Ltd 14 Turgeon St., St-Henri, Montréal.

ON DEMANDE des Mouleurs en cuivre de première classe, pour ouvrage général sur le banc. S'adresser à La Compagnie James Robertson, Limitée, 142 Rue William, Montréal, Qué.

COUTURIERE d'expérience sachant la coupe française irait coudre à domicile. S'adresser à Mlle P. Fortin, 17 rue Cascades.

A VENDRE. — Deux propriétés situées rues Cascades et Ste-Marie, comprenant 4 logements et trois magasins. Conditions faciles. S'adresser à H. Lapiere, 81 rue Cascades.

AVIS. — Défense est faite à qui que ce soit d'avancer, sans mon consentement à toutes personnes s'autorisant de mon nom pour acheter à crédit des marchandises ou autres choses. Au cas contraire, je ne serai pas responsable des comptes. (Signé) Hormidas Fontaine, St-Hyacinthe, 3 juin 1920.

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette
DROGUES, REMÈDES BREVETES, BANDAGES HERNIAIRES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, CHOCOLATS, ETC., ETC.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.
PRESCRIPTION DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie - 197, rue Cascades, Coin Ste-Anne
Téléphone, jour: 348. de nuit: 311.
ST-HYACINTHE

Jeunes Filles

Apprenez à faire beaucoup d'argent. Venez, nous vous enseignerons à faire des cigares. Nous avons des jeunes filles gagnant jusqu'à \$25.00 et \$28.00 par semaine : : :

S'adresser à la
Fabrique Grothé
RUE RAYMOND, ST-HYACINTHE, P. Q.

Nouvelle Ecole Commerciale Pratique A ST-HYACINTHE

Le 15 juin, s'ouvrira à Saint-Hyacinthe, une nouvelle Ecole Commerciale Pratique. On y enseignera le Français, l'Anglais, l'Arithmétique, la Comptabilité, la Dactylographie, la Sténographie française et la Sténographie anglaise, l'Écriture et le Dessin. : : : L'enseignement sur ces diverses matières, sera donné par un professeur compétent et dévoué qui a toujours obtenu les meilleurs certificats des Ecoles et des Collèges pour lesquels il a enseigné. : : : Un garçon ou une fille possédant déjà quelques notions sur le Français et sur l'Anglais et qui travaillera avec ardeur, au moins huit heures par jour, pourra obtenir un diplôme commercial en quelques mois. : : : Des cours spéciaux seront donnés, le soir, pour les garçons et les filles de Saint-Hyacinthe qui ne pourront pas fréquenter la classe régulière pendant le jour. : : : Pour les conditions d'admission et pour divers autres renseignements, adressez-vous à : : :
DONAT COTE
Maison privée 113 RUE CASCADES, 136 rue Concorde, St-Hyacinthe, Qué.

Supprimez la fatigue, en obtenant plus de crème

A part l'avantage énorme sur les autres écrémeuse qu'à la "SHARPLES" au point de vue de l'extraction maximum de la crème, elle en possède un autre qui est fort appréciable.
Le réservoir où l'on verse le lait est placé à deux pieds seulement du plancher, ce qui permet d'y vider sans fatigue des bidons de 40 pintes. Le tube d'alimentation par succion maintient toujours une quantité suffisante de lait dans le bol.

L'Ecrémeuse Tubulaire SHARPLES Alimentée par Succion

est tellement supérieure aux autres que tous en sont convaincus dès qu'ils la voient fonctionner.
— Elle est la seule qui écrème le lait parfaitement, assurant une crème d'égal densité quelle que soit la vitesse à laquelle elle fonctionne.
— Les autres appareils doivent avoir des cyclomètres ou des sonneries pour indiquer quand la rotation n'est pas assez rapide.
— Elle est de construction simple — pas de disques à laver — pas d'huile à tout moment.
— Sa solidité assurera sa durée pendant des années.
Brochure descriptive gratis sur demande.
Nous avons besoin de bons agents sur des territoires non représentés.

THE SHARPLES SEPARATOR COMPANY
314 Notre-Dame Ouest, MONTREAL, P. Q.

Veillez m'adresser le livret descriptif de votre écrémeuse:
Nom _____
Adresse _____
Comté _____ Province _____

Toujours en mains des logements à louer
Eug. Benoit, St-Hyacinthe
BATISSE UNION ST-JOSEPH